



## UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

---

### SCHEMA PLURIANNUEL DE STRATEGIE IMMOBILIERE 2011 - 2015

*Version du 21 décembre 2011*

Réf : P21028-AU1B



**PROGRAMMATION - ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE**  
32, Rue Washington 75008 PARIS - T : 01 45 22 36 06 - F : 01 45 22 36 10  
74 avenue E. Billières 31300 TOULOUSE - T : 05 62 79 69 34 - F : 05 62 30 82 02  
<http://www.athegram.com> - e-mail : [athegram@athegram.com](mailto:athegram@athegram.com)



# S O M M A I R E

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>4</b>
1.1. Un environnement immobilier inadapté-----	4
1.2. Une université en pleine mutation -----	5
1.3. Historique des projets immobiliers successifs de l'université Sorbonne Nouvelle	7
1.4. La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 -----	8
1.5. Des obstacles à lever -----	9
1.6. Les documents de référence-----	10
<b>2. LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC</b>	<b>11</b>
2.1. Spécificités de l'Université Sorbonne Nouvelle-----	11
2.1.1. Formations et étudiants.....	11
2.1.2. Administration.....	13
2.1.3. Recherche.....	14
2.2. La problématique immobilière issue du diagnostic -----	15
2.2.1. Introduction.....	15
2.2.2. Un patrimoine composite et dispersé.....	16
2.2.3. Des bibliothèques interuniversitaires rattachées.....	20
2.2.4. Des bâtiments vétustes et un impératif de santé publique.....	20
2.2.5. Des locaux sur-occupés et insuffisants.....	23
2.2.6. Synthèse.....	24
2.3. De nouveaux enjeux pour l'Université -----	25
2.4. De nouveaux besoins en surface -----	25
<b>3. LA STRATEGIE IMMOBILIERE</b>	<b>28</b>
3.1. Objectifs à l'horizon 2015 -----	28
3.2. Présentation du Projet Poliveau-----	29
3.2.1. Présentation générale.....	29
3.2.2. Opération Poliveau.....	30
3.3. Rappel des objectifs à terme-----	32
<b>4. LES SITES ET LEUR EVOLUTION A L'HORIZON 2015</b>	<b>33</b>
4.1. Synthèse de la situation en 2011 -----	33
4.1.1. Cartographie des sites existants.....	33
4.1.2. Tableau de synthèse.....	34
4.2. Situation cible à l'horizon 2015 -----	35
4.2.1. Cartographie des sites en 2015.....	36
4.2.2. Tableau de synthèse.....	36
4.3. Le scénario envisagé pour atteindre la cible en 2015-----	38
4.3.1. Les principes généraux du scénario.....	38
4.3.2. Les opérations entre 2011 et 2015.....	38
4.3.3. Maintenance du patrimoine existant.....	43
4.3.4. La démarche de qualité environnementale.....	49
4.3.5. L'accessibilité aux personnes en situation de handicap.....	50

<b>5. BUDGET PREVISIONNEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES</b>	<b>51</b>
5.1. Les dépenses d'investissement -----	51
5.2. Les ressources envisagées -----	52
<b>6. SYNTHESE DES PROJETS</b>	<b>53</b>
<b>7. LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SPSI</b>	<b>54</b>
7.1. Objectifs à terme-----	54
7.2. Des obstacles à lever -----	54
<b>8. ACTIONS A COURT TERME</b>	<b>56</b>
<b>9. FICHES BATIMENTAIRES</b>	<b>57</b>
<b>10. TABLEAUX DE SYNTHESE DE LA STRATEGIE IMMOBILIERE</b>	<b>58</b>
<b>11. GLOSSAIRE</b>	<b>60</b>

# 1. PREAMBULE

---

L'université Sorbonne Nouvelle comptait 18 307 étudiants inscrits au 15 janvier 2011, dont 61,2% de niveau L (11202 inscrits), 28,8% de niveau M (5264), et 8,5% de niveau D (1556)<sup>1</sup>. Auxquels il faut ajouter 285 étudiants inscrits en DAEU, soit 1,5% du total.

Depuis 2008, on constate une augmentation régulière des effectifs, de 1 à 5% selon les années. La croissance a ainsi été de 3,3 % entre 2009-2010 et 2010-2011 (hors étudiants inscrits en diplôme d'université)<sup>2</sup>.

Rapportés aux projections établies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui prévoit dans les universités une croissance des effectifs étudiants de 10,1% pour la période 2011-2020<sup>3</sup>, ces chiffres laissent entrevoir que l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 aura dépassé la barre des 20 000 inscrits à l'horizon de la prochaine décennie.

## 1.1. Un environnement immobilier inadapté

Ces perspectives de développement se heurtent aujourd'hui aux réalités d'un environnement immobilier figé par des contraintes de trois ordres : morcellement, surpeuplement, et surtout dangerosité.

- Née en 1970 de la recomposition du paysage universitaire parisien issue des événements de 68, la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dispose d'un **patrimoine immobilier éclaté sur 13 sites, 16 si l'on inclut les locaux des deux bibliothèques inter-universitaires** qui lui sont statutairement rattachées : Sainte-Genève et Sainte-Barbe. L'essentiel des implantations s'étendent, au sein de ce que l'on appelle parfois le Grand Quartier Latin, le long d'un axe est-ouest, qui va de la rue Santeuil, où se trouve le centre universitaire de Censier, jusqu'à la rue Saint-Guillaume, siège de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL). Sur la Rive droite, ce parc immobilier se prolonge au nord jusqu'à la rue de Paradis, dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, et à l'ouest jusqu'à l'université Paris Dauphine, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement, qui abrite les locaux de l'Ecole Supérieur d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT). Enfin, les locaux du département d'Etudes Germaniques sont situés à Asnières. Sans même parler des difficultés qui en résultent pour les étudiants, cet émiettement induit des coûts de location, de maintenance et de personnels très élevés.

---

<sup>1</sup> Source : Scolarité centrale de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

<sup>2</sup> Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE. [Note d'Information n° 11.15 novembre 2011. http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid58456/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-publiques-francaises-en-2010-2011.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid58456/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-publiques-francaises-en-2010-2011.html). Consultée le 13 décembre 2011.

<sup>3</sup> Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE. [Note d'Information n° 11.16 novembre 2011. http://www.recherche.gouv.fr/pid24573-cid58458/projections-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-pour-les-entrees-de-2011-a-2020.html](http://www.recherche.gouv.fr/pid24573-cid58458/projections-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-pour-les-entrees-de-2011-a-2020.html). Consultée le 13 décembre 2011.

- **Au total, la superficie en surfaces hors œuvres net (SHON)** dont dispose l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur l'ensemble de ses sites est de **42 534 m<sup>2</sup>**, auxquels s'ajoutent 27168 m<sup>2</sup> pour les seules bibliothèques inter-universitaires<sup>4</sup>. Corrélé aux effectifs de l'université, le ratio surfaces SHON par étudiant est donc, hors BIU, de 2,29 m<sup>2</sup> / étudiant, un chiffre très largement en-deçà du ratio exigible de 5m<sup>2</sup> / étudiant. La situation est encore plus « catastrophique »<sup>5</sup> sur le site de Censier, où se déroulent plus de 80% des enseignements, puisque l'on tombe jusqu'à un ratio de 1,52m<sup>2</sup> / étudiant, et alors même que l'amplitude horaire d'ouverture du bâtiment est largement supérieure aux normes de calcul habituellement appliquées dans les enquêtes d'utilisation des locaux. Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de parler de surpeuplement au sens géographique du terme.
- Dans son rapport de 2011 portant sur les exercices 2004 à 2009, la Cour des comptes note à propos de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : « **La situation actuelle de l'université est préoccupante.** Le taux d'occupation des locaux sur le site de Censier est très important, alors que ce site présente un risque d'exposition à l'amiante qui d'une part, empêche ou retarde la réalisation des travaux d'entretien, et d'autre part, accroît le risque d'un incident majeur.<sup>6</sup> »
- Au début des années 1980, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été l'une des premières à prendre des mesures de fixation et d'encoffrement de l'amiante, et elle mène régulièrement sur ses sites à risque des campagnes de mesure du niveau d'empoussièremment. Elle s'est par là-même interdit de toucher à la structure du bâtiment, ne serait-ce qu'aux fenêtres qui ne peuvent être changées à cause de la présence d'amiante dans le châssis, et dont plusieurs ont été scellées. De manière générale, l'amiante laisse non seulement planer un danger diffus sur la santé des personnels et des étudiants, et rend impossible la mise en œuvre de travaux de rénovation, mais elle accroît aussi considérablement les coûts de mise en sécurité.

## 1.2. Une université en pleine mutation

Au-delà des impératifs de santé publique qui se posent aujourd'hui à l'Etat et l'université, la mauvaise qualité de nombreux sites<sup>7</sup> constitue un frein à la politique de développement dynamique que mène la Sorbonne Nouvelle depuis 2008, et qui vise à offrir aux étudiants ainsi qu'aux personnels, un cadre adapté aux nouvelles missions de l'université en matière de recherche, de formation et d'insertion professionnelle.

Depuis 2008, l'université a entrepris de **réorganiser en profondeur ses services de gestion administrative et de pilotage**, créant plusieurs directions de façon à optimiser l'utilisation de ses ressources humaines dans le cadre d'un plafond d'emplois contraint par le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (auxquelles l'université a accédé le

---

<sup>4</sup> Source : rapport IGAENR 2010.

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> Cour des comptes – 3<sup>ème</sup> chambre – 1<sup>ère</sup> section, *Université Sorbonne Nouvelle-Paris : exercices 2004 à 2009.*

<sup>7</sup> Voir point 4.1.2 : « Tableau de synthèse » des sites de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, et point 9 : « Fiches bâtimentaires ».

1<sup>er</sup> janvier 2011), mais plus encore dans le but de poursuivre et d'amplifier l'adaptation des fonctions support et de soutien.

Elle s'est ainsi dotée d'une Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique (DPIL), qui regroupe des services jusque-là indépendants, ainsi qu'une Cellule projets immobiliers appelée à se développer dans un avenir proche afin de coordonner la programmation immobilière de l'université et de jouer le rôle d'interface avec les opérateurs de l'Etat (notamment l'EPAURIF) ou les entreprises auxquelles la Sorbonne Nouvelle a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ses grands projets pour la période 2010-2020.

Au cours de l'année universitaire 2010-2011, la DPIL, en collaboration étroite avec la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication (DSIC) et le Service de Prévention et de Sécurité, a notamment assuré la conduite opérationnelle de la **réorganisation des composantes de l'université** sur le site de Censier, l'un des projets-phare de l'établissement pour le contrat quadriennal 2009-2012. 15 des 17 composantes de l'université, à l'exception de l'IHEAL et de l'ESIT, tous deux régies par l'article L713-9 du Code de l'éducation, ont été ainsi rassemblées en 3 UFR disposant chacune de locaux propres. Parallèlement, les locaux d'autres directions ont été réaménagés de façon à mieux accueillir les services.

Dans le même temps, l'université a entrepris de **développer les surfaces dédiées à la recherche et à la formation doctorale**, notoirement insuffisantes pour un établissement de cette envergure, en lançant un ambitieux programme de réhabilitation des espaces dont elle dispose à la Maison de la recherche, sise 4 rue des Irlandais, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, un bâtiment de 2 636 m<sup>2</sup> (SHON) dont elle est affectataire depuis avril 2008, et qui abrite jusqu'à présent les seuls bureaux du Conseil scientifique, de l'Espace recherche et du service des Doctorats. L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est aujourd'hui l'établissement de tutelle de 30 unités de recherche, dont 8 UMR (5 rattachées à titre principal, 3 à titre secondaire). Elle compte en outre 5 Ecoles Doctorales. A l'horizon 2014, chacune de ces entités disposera de surfaces propres à la Maison de la recherche, et bénéficiera de plateaux techniques, de salles de réunion et d'espaces documentaires mutualisés. Les surfaces ainsi dégagées, passant de 450m<sup>2</sup> à 1200m<sup>2</sup> environ, seront ainsi multipliées par 2,5. Elles demeureront toutefois très en-deçà des besoins réels de l'université, l'état du bâtiment rue des Irlandais ne permettant pas d'envisager une réhabilitation lourde.

En dépit des contraintes de santé qui pèsent sur l'avenir immobilier de l'université, et de « l'insuffisance qualitative et quantitative des locaux<sup>8</sup> », cette rationalisation des espaces témoigne de la volonté de l'université d'engager une **politique de développement durable de ses missions fondamentales**, aussi bien en matière de formation, de recherche que d'insertion professionnelle. Celle-ci passe par une **optimisation de la fonction immobilière**, et vise à dégager des marges de manœuvre budgétaires.

---

<sup>8</sup> AERES, *Rapport d'évaluation de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris III*, <http://www.aeres-evaluation.fr/Etablissements/UNIVERSITE-PARIS-3>. Consulté le 14 décembre 2011.

## 1.3. Historique des projets immobiliers successifs de l'université Sorbonne Nouvelle

Une telle volonté politique nécessite bien évidemment une programmation à long terme. Consciente de sa fragilité immobilière, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 s'était engagée dès avant 2008 dans l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle. Différents scénarios, ayant tous pour ambition, d'une part de regrouper les implantations de l'université sur deux pôles, d'autre part de construire un second site complémentaire de Censier, ont été établis au fil des années : « La question du désamiantage du site de Censier et de la restructuration des implantations immobilières de l'université a fait l'objet de différents projets depuis le plan U3M en 2000, qui ont tous été successivement abandonnés, ce qui rend particulièrement critique la situation actuelle de l'université »<sup>9</sup>.

En effet, suite à l'abandon en 2004 du premier projet Poliveau, dit « Poliveau 1 », une nouvelle opération avait été actée par le Gouvernement le 15 février 2006. Elle visait à regrouper progressivement l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur trois sites : la Sorbonne, le site de Censier désamianté et entièrement rénové, enfin le campus de Jussieu, sur lequel 14 000 m<sup>2</sup> (SHON) environ avaient été réservés pour le regroupement progressif des autres implantations de l'université. En dépit d'un arbitrage interministériel positif rendu en avril 2008, ce projet n'a pu être poursuivi.

A l'occasion de sa mission sur l'immobilier universitaire parisien, M. Bernard Larroustou, constatant la situation de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, a proposé à la Ministre, sur la base d'une étude menée par l'établissement public d'aménagement du Campus de Jussieu (EPCJ) en collaboration avec les services de l'université, de lancer un nouveau projet prioritaire, fondé sur l'implantation d'une partie des services de l'université sur l'îlot Poliveau. Par un communiqué de presse, la **Ministre a annoncé le 19 février 2010 le lancement de l'opération Poliveau pour Paris 3.**

A l'issue de la publication du rapport Larroustou, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a mis en place un accord-cadre de programmation avec la société Athegram pour réaliser le nouveau schéma directeur et les programmes des différentes opérations. Les études sont en cours, le travail de recueil des besoins de chaque entité et d'analyse des sites a été mené courant 2010 et 2011. Le schéma directeur sera réalisé en 2012, ainsi que les premiers programmes.

Le projet issu du rapport Larroustou a connu, sous l'impulsion du Vice-chancelier des universités de Paris et la coordination active de l'EPAURIF, et en collaboration permanente avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), des **avancées importantes** :

- Vote de la convention relative aux projets immobiliers « Censier-Poliveau » et « site des Irlandais », et déblocage des premiers crédits nécessaires au financement par le conseil d'administration de l'EPAURIF (auquel siège la Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3) du 25 octobre 2010. Le préambule de cette convention, reprise dans les suivantes, stipule que l'objectif est de « mettre à la disposition de l'Université Paris 3 un ensemble de bâtiments neufs, représentant une surface estimée à 51 500 m<sup>2</sup> (SHON), dont environ 25 000 m<sup>2</sup> sur l'îlot Poliveau, qui

---

<sup>9</sup> Cour des comptes – 3<sup>ème</sup> chambre – 1<sup>ère</sup> section, *Université Sorbonne Nouvelle-Paris : exercices 2004 à 2009.*

constituera son implantation principale répondant à l'essentiel de ses besoins actuels et prévisibles » ;

- Délibération du 7 avril 2011 du Conseil d'administration de l'EPAURIF qui a validé la convention tripartite entre l'Etat, l'Agence nationale pour la recherche et l'EPAURIF d'utilisation des intérêts intermédiaires de la dotation Campus pour les projets immobiliers Poliveau et Site des Irlandais ;
- Signature d'une convention quadripartite de faisabilité (Etat, Muséum, Epaurif, Paris 3) en juillet 2011 pour lancer les études globales d'impact sur les sites Buffon-Poliveau et Jardin des Plantes ;
- Validation par le Conseil d'administration du MNHN du 20 octobre 2011 de son SPSI qui intègre l'implantation de l'université Sorbonne Nouvelle sur l'îlot Poliveau.

Des travaux sont d'ores et déjà envisagés pour avancer sur des éléments concrets :

- Réalisation d'une mise aux normes et d'une réhabilitation légère du site de la rue des Irlandais, pour augmenter rapidement les surfaces dédiées à la recherche au sein de l'université (surfaces qui font défaut aujourd'hui). Les premières études de faisabilité seront réalisées en 2012 pour une livraison prévue en 2014. L'opération de réhabilitation est placée sous la conduite de l'EPAURIF. Le montant total de l'opération s'élève à 5,5 M€ et est supporté intégralement par la Sorbonne Nouvelle ;
- Implantation de bâtiments modulaires sur le site de Censier afin d'augmenter les surfaces disponibles et regrouper une partie des sites de l'université dès 2012 (pour un coût total de 6,2M€ TTC) ;
- Libération totale du centre d'Asnières en 2012, consécutive à l'installation des bâtiments modulaires, qui permet de programmer le désamiantage du site. Le produit de la vente contribuera au financement du projet (produit de la vente estimé entre 6 et 10M€).

## 1.4. La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'Université Sorbonne Nouvelle vise à définir sur, la période 2011-2015, une programmation immobilière au service de la mise en œuvre de la politique de l'établissement. Il répond ainsi aux enjeux liés à son développement, tout en s'inscrivant dans une **perspective à plus long terme (jusqu'en 2020)**.

Le SPSI de l'Université, qui s'appuie parallèlement sur l'élaboration en cours de son schéma directeur, décrit plus particulièrement les orientations et les opérations planifiées pour la période 2011 – 2015, période cruciale pour l'avenir de l'établissement car elle détermine le schéma directeur à long terme (2020).

La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 vise en premier lieu à **développer les espaces et améliorer les conditions de travail**, notamment par :

- L'augmentation des surfaces allouées aux activités pédagogiques ;
- Le développement d'espaces dédiés à la recherche au service d'une politique scientifique ambitieuse, notamment dans le cadre des programmes investissement d'avenir.

En deuxième lieu, l'ambition de l'université est de construire un campus de nouvelle génération afin **d'accroître sa visibilité scientifique et pédagogique**. Elle pourra ainsi :

- Promouvoir l'offre d'enseignement et de recherche de l'Université au travers des 3 UFR mises en place lors de la réorganisation de ses composantes et services en 2011 ;
- Amplifier la culture d'établissement en regroupant les différents sites pour favoriser les mutualisations et optimiser les surfaces ;
- Maintenir et renforcer l'ouverture internationale dont bénéficie l'Université.

Enfin, l'université souhaite s'ouvrir encore davantage et **inscrire son action dans son environnement**, ceci afin de :

- Valoriser le cadre de vie de ses étudiants (création d'un Learning Center);
- Faire de l'accueil des personnes présentant un handicap une priorité ;
- Favoriser l'innovation partenariale ;
- Faire de l'université un lieu de prestige et de culture, ouvert sur la ville.

La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle s'inscrit également **dans le cadre du projet d'initiative d'excellence « Université Sorbonne Paris Cité »** soumis au jury au début de l'automne 2011, et qui envisage la création d'ici quatre ans (2016) d'une université nouvelle et unifiée.

Sorbonne Paris Cité a ainsi entamé une réflexion sur l'organisation territoriale de ces activités, et notamment de l'implantation des grandes divisions scientifiques qui composeront le nouvel ensemble. Les 3 campus (Paris Nord, Saint-Germain des Prés / Quartier Latin et Paris Rive Gauche), qui structureront la nouvelle université, permettront de gérer au mieux les flux d'étudiants et le pilotage administratif des composantes.

## 1.5. Des obstacles à lever

La Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a pris acte, par un vote de son Conseil d'administration du 8 octobre 2010, confirmé par l'approbation du Conseil d'administration de l'EPAURIF du 25 octobre 2010, **de la volonté de l'Etat d'appuyer ses ambitions immobilières légitimes**, compte tenu de la volonté de rénovation affichée au cours des dernières années, et des risques de tous ordres qui pèsent sur son développement. Le plan de rénovation de l'enseignement supérieur parisien, qui a l'ambition notamment de réduire le nombre de sites sur lesquels les universités parisiennes développent leurs activités, fait de l'opération « Censier - Poliveau » une réponse cohérente et innovante, permettant d'envisager à terme la création d'un campus adapté aux nouveaux besoins de l'établissement.

Deux sources de blocage potentielles doivent néanmoins être soulignées, la première de nature institutionnelle, la seconde d'ordre budgétaire :

- Afin d'engager les travaux dans les « meilleurs délais » et de respecter les échéances, il convient d'appeler l'attention sur **les risques liés au calendrier de la phase transitoire** (glissement progressif de la libération de Censier vers 2017). En effet, la prise en compte légitime des objectifs propres au MNHN en matière immobilière, et notamment des contraintes liées au déménagement et au relogement de ses collections, ne doit pas constituer un élément bloquant du phasage, dans la mesure où cela remettrait en cause la cinétique d'ensemble. Des analyses

complémentaires sont en cours de réalisation pour étudier des scénarios alternatifs, afin d'accélérer le calendrier de cette phase (location, autour du périmètre Censier-Poliveau, de locaux tampons supplémentaires notamment, qui constitueraient un « facilitateur » dans la conduite d'ensemble du projet).

- **Le plan de financement global du projet n'est pas suffisamment avancé.** Le rapport de la Cour des comptes de 2011 souligne d'ailleurs que la réponse du ministère ne permet pas, à ce jour, de « s'assurer de la capacité de financement de ce nouveau projet ». Si des crédits ont été fléchés au sein du CPER (51M€ de crédits CPER Etat / 20M€ CPER Région) et dans les provisions budgétaires de l'université Sorbonne Nouvelle (~ 16M€), les perspectives pluriannuelles doivent encore être précisées et notamment répondre aux enjeux suivants :
  - Assurer la **pérennité des financements** sur la période 2011-2015 mais aussi au-delà, afin de garantir la continuité des opérations ;
  - Les impératifs de **santé publique étant de la responsabilité de l'Etat**, les financements externes resteront limités : la capacité d'autofinancement de l'université s'en trouvera ainsi contrainte ;
  - Enfin, l'évaluation des opérations de désamiantage passées a permis d'identifier de **bonnes pratiques** qu'il convient de mettre en œuvre pour assurer un **pilotage administratif et financier le mieux à même d'optimiser l'allocation des moyens**.

C'est à ce prix que l'édification d'un campus universitaire de nouvelle génération, ouvert sur la ville et son environnement, deviendra, pour l'Etat, la Ville et la Région, un puissant instrument d'aménagement du territoire. Aujourd'hui le lien étroit entre l'enseignement supérieur et l'économie confère à l'université française une responsabilité croissante en matière de cohésion sociale et de prospérité, à travers l'accès à l'éducation, la recherche, l'emploi et la culture. Le SPSI de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 entend se mettre au diapason de cette ambition.

## 1.6. Les documents de référence

La rédaction du SPSI de l'Université s'est fondée sur différents rapports qui ont contribué à la formalisation de la stratégie immobilière de l'Université, notamment :

- Cour des comptes - Relevé d'observations définitives 2011 – Situation immobilière ;
- Rapport IGAENR 2010 – Rapport thématique Patrimoine ;
- Schéma Directeur de l'Université - athegram – Expression des besoins – décembre 2010 ;
- Schéma Directeur de l'Université - athegram – Bilan du patrimoine – décembre 2010 ;
- Convention Censier – Poliveau (version approuvée par le CA de l'EPAURIF du 25 octobre 2010) ;
- Pour rénover l'enseignement supérieur parisien – Rapport à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche remis par Bernard Larrouturou – février 2010,
- Estimations de coûts de l'opération Censier-Poliveau, EPAURIF, décembre 2011.
- Fiches « Bâtiments » - Direction du Patrimoine, de l'Immobilier et de la Logistique (DPIL)
- Guide SPSI des opérateurs de l'état
- France Domaine – Evaluation du parc immobilier de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 – 23 mars 2010

## **2. LES POINTS CLES DU DIAGNOSTIC**

---

### **2.1. Spécificités de l'Université Sorbonne Nouvelle**

#### **2.1.1. Formations et étudiants**

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose des formations pluridisciplinaires de haut niveau.

Elle a réorganisé en 2010/2011 ses composantes, qui sont désormais regroupées en départements au sein de 3 UFR (Unités de Formation et de Recherche) :

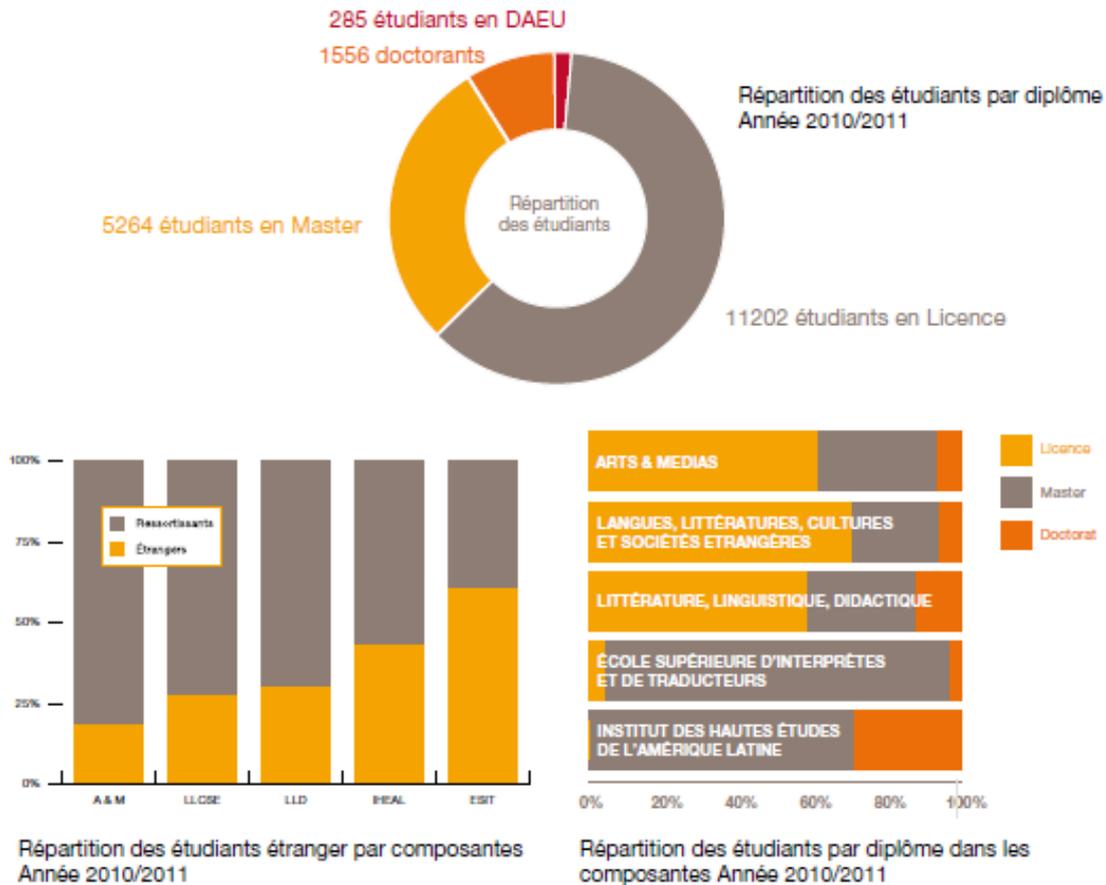
- UFR Langues, Littératures, Cultures et Sociétés Etrangères (LLCSE)
  - o Etudes Germaniques ;
  - o Monde Anglophone ;
  - o Institut d'Etudes Européennes ;
  - o Langues Etrangères Appliquées (LEA) ;
  - o Etudes Ibériques et Latino-Américaines (EILA) ;
  - o Etudes Italiennes et Roumaines ;
  - o Etudes Arabes, Hébraïques, Indiennes et Irlandaises.
- UFR Littérature, Linguistique et Didactique (LLD)
  - o Didactique du Français Langue Etrangère (DFLE) ;
  - o Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA) ;
  - o Littérature Générale et Comparée (LGC) ;
  - o Littérature et Linguistique Françaises et Latines (LLFL).
- UFR Arts et Médias
  - o Cinéma et Audiovisuel ;
  - o Institut d'Etudes Théâtrales ;
  - o Médiation Culturelle ;
  - o Institut de la Communication et des Médias.

en maintenant leur statut particulier à deux entités rattachées :

- ESIT (Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs),
- IHEAL (Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine).

**Effectifs Etudiants actuels / prévisionnels**

Effectifs étudiants année universitaire 2010-2011 : **18 307** (Source : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 15 janvier 2011).



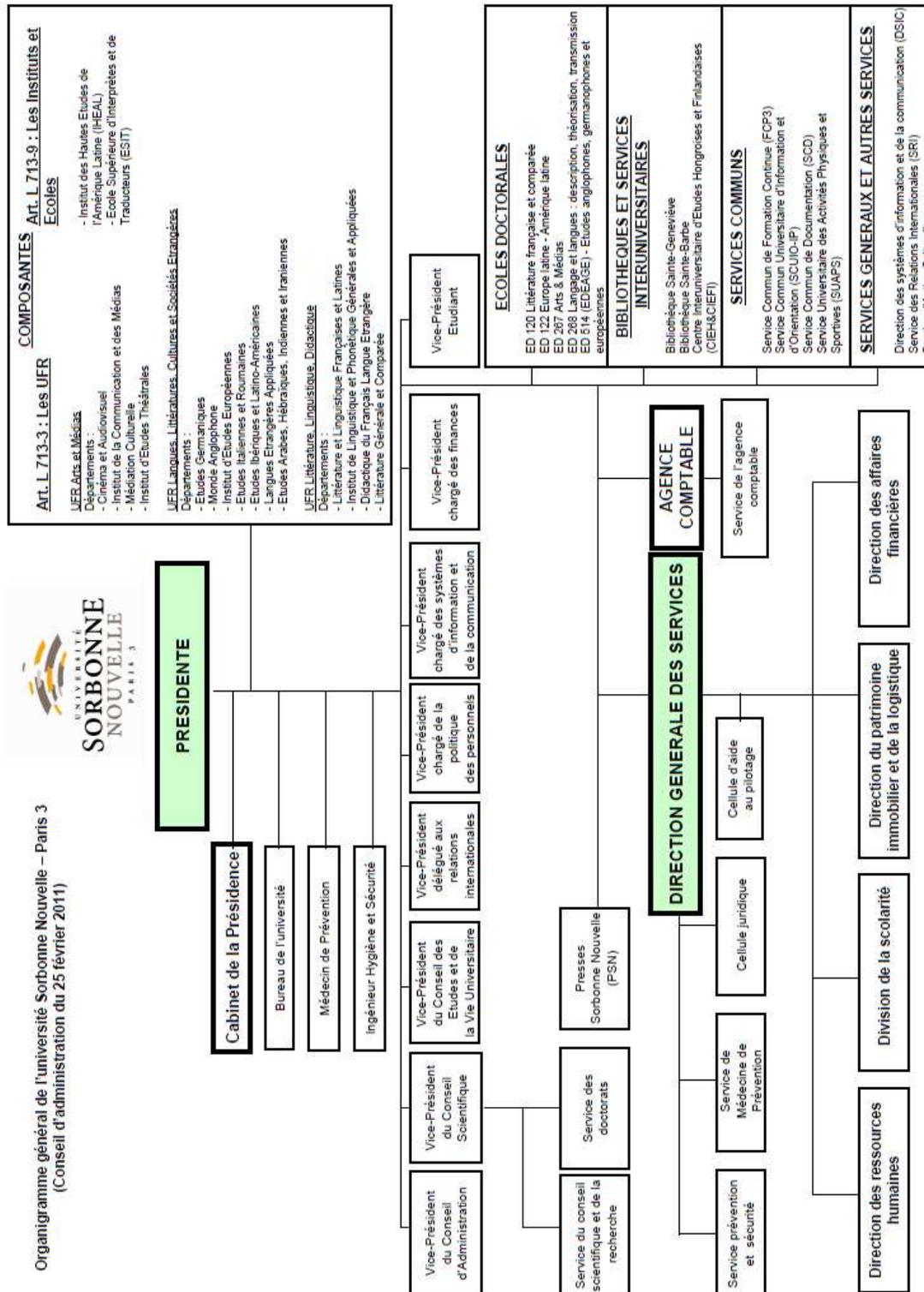
Comme indiqué en préambule, depuis 2008, on constate une augmentation régulière des effectifs, de 1 à 5% selon les années. La croissance a ainsi été de 3,3 % entre 2009-2010 et 2010-2011 (hors étudiants inscrits en diplôme d'université).

Rapportés aux projections établies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui prévoit dans les universités une croissance des effectifs étudiants de 10,1% pour la période 2011-2020, ces chiffres laissent entrevoir que l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 **aura dépassé la barre des 20 000 inscrits à l'horizon de la prochaine décennie.**

## 2.1.2. Administration

L'organisation des services de l'Université est présentée dans l'organigramme suivant.

Il convient de noter que l'Université a décidé de se doter d'une Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU) afin d'assurer la coordination des différentes entités intervenant dans les domaines de la formation, de la gestion de l'étudiant et de la vie universitaire. Une Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales (DIRVED), venant en appui des unités de recherche et des étudiants en formation doctorale, sera aussi mise en place en 2012. Ces deux nouvelles structures étant en cours de création, elles n'apparaissent pas dans l'organigramme ci-après.



### 2.1.3. Recherche

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 développe des activités de recherche dans les domaines de l'humanité et des sciences sociales. Ses pôles d'excellence sont les langues, les lettres, les sciences du langage, le cinéma, les arts du spectacle et la communication, ou l'étude des civilisations contemporaines.

Les axes de recherche sont marqués par l'ouverture à l'international et à l'interdisciplinarité (projets transversaux et fédérateurs, coopération scientifique bilatérale ou multipartite, mobilité des chercheurs).

#### **Chiffres clés :**

- 30 unités de recherche (dont 5 UMR en tutelle principale)
- 5 écoles doctorales
- 572 enseignants chercheurs dans les unités de recherche (de Paris 3 ou relevant autres établissements).
- 660 enseignants non titulaires
- 1 700 doctorants.

L'Université est en train de créer la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales (la DiRVED). Celle-ci aura pour mission de coordonner l'action de l'Établissement dans les domaines suivants :

- Le rayonnement international en matière de formation doctorale et de recherche,
- L'optimisation des partenariats scientifiques tant au niveau régional qu'international,
- La structuration des activités de recherche et de formation doctorale de l'université,
- Le développement des partenariats scientifiques en matière de recherche et de formation doctorale,
- La diffusion et la valorisation des travaux de recherche.

Les services de la recherche de l'Université offrent également un appui au laboratoire d'excellence ICCA (Labex), (Industries culturelles et créations artistique). Il s'agit d'un laboratoire d'idées au cœur des industries culturelles, de la connaissance et de la création artistique. Son activité regroupe des chercheurs de différents laboratoires et universités.

Le Labex Empirical Foundations of Linguistics (EFL), porté par l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, propose de favoriser le partage des données, des méthodes et des points de vue théoriques entre diverses branches de la linguistique, en particulier entre phonéticiens et phonologues. Treize unités pluridisciplinaires de notoriété internationale, pour la plupart rattachées à l'un des établissements fondateurs du PRES Sorbonne Paris Cité, participent à l'élaboration de ce projet.

Par ailleurs, l'IHEAL (Institut des Hautes Études de l'Amérique latine), en partenariat avec le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine (CREDA), développe des recherches de sciences humaines et sociales sur l'Amérique latine. Le CREDA est un laboratoire de recherche associant le CRNS et l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Il est à souligner que l'ensemble des composantes d'enseignement abrite des unités de recherche.

## 2.2. La problématique immobilière issue du diagnostic

### 2.2.1. Introduction

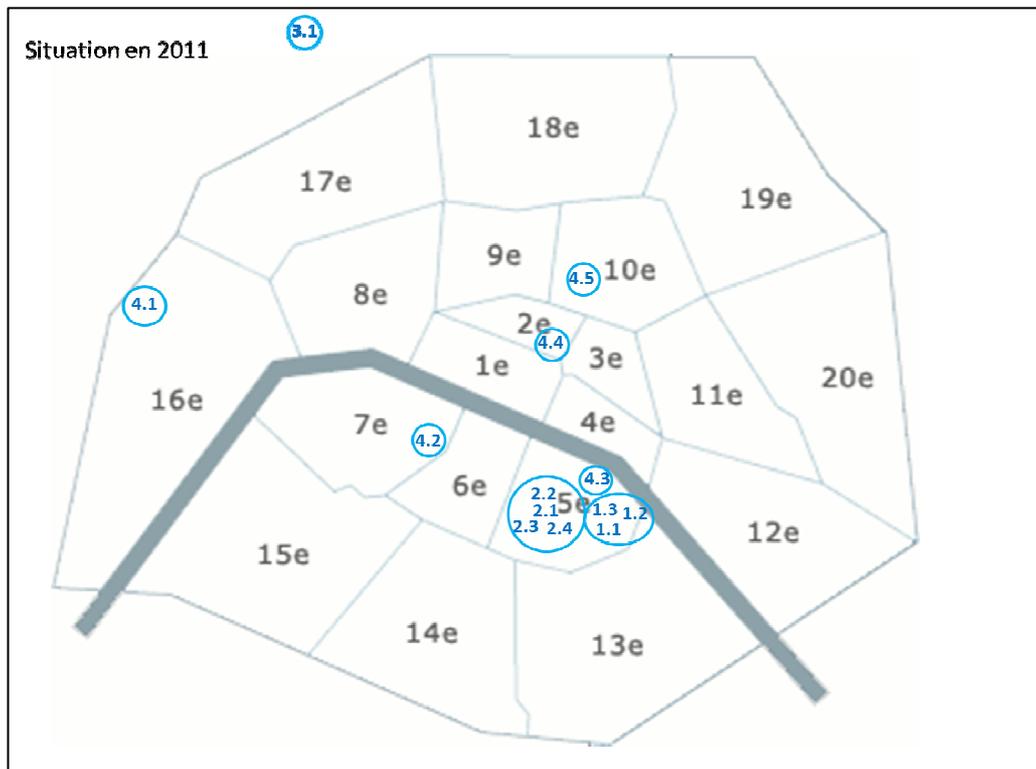
L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 occupe actuellement une surface globale d'environ 29 300 m<sup>2</sup> SU (surface utile), répartie sur :

- 2 pôles principaux :
  - Censier : Censier, Bièvre et Saint Médard,
  - Sorbonne/Quartier Latin : Sorbonne, Boutique des PSN, Institut du Monde Anglophone, Rue des Irlandais (Maison de la recherche),
- et 6 sites périphériques :
  - Asnières (département d'études germaniques),
  - Dauphine (ESIT),
  - Rue Saint-Guillaume (IHEAL),
  - Rue des Bernardins (ILPGA),
  - Galerie Colbert (INHA),
  - Centre de la rue de Paradis.

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est donc installée dans 13 sites.

Deux bibliothèques interuniversitaires sont également rattachées à l'Université:

- la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève (5<sup>ème</sup>) avec plus de 700 places de travail, et 2 millions de documents,
- la la bibliothèque Sainte-Barbe (5<sup>ème</sup>) avec plus de 800 places de travail, 200 postes informatiques et environ 120 000 volumes.



Site	code	Centre	Adresse	Activités	Surface Utile totale (m <sup>2</sup> )	SHON (m <sup>2</sup> )
Site Censier-Poliveau	1-1	Censier	13, rue Santeuil, 5 <sup>ème</sup>	L'essentiel des 3 UFR et départements, Services centraux, services communs et généraux, bibliothèque, sport	16 170 m <sup>2</sup>	22 920 m <sup>2</sup>
	1-2	Bièvre	1 à 5, rue Censier, 5 <sup>ème</sup>	Département italien/roumain, écoles doctorales, DSIC	1 382 m <sup>2</sup>	1 982 m <sup>2</sup>
	1-3	St Médard	3, rue du Grill, 5 <sup>ème</sup>	Locaux d'enseignement	410 m <sup>2</sup>	
Site Sorbonne-Quartier Latin	2-1	Sorbonne	17, rue de la Sorbonne, 5 <sup>ème</sup> 46, rue Saint-Jacques, 5 <sup>ème</sup>	Présidence, DRH, DFLE et LGC (UFR Lettre, Linguistique et Didactique)	1 515 m <sup>2</sup>	2 447 m <sup>2</sup>
	2-2	Boutique PSN	8, rue de la Sorbonne, 5 <sup>ème</sup>	Presse Sorbonne Nouvelle	65 m <sup>2</sup>	93 m <sup>2</sup>
	2-3	Institut du Monde Anglophone	5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 5 <sup>ème</sup>	Département d'anglais	942 m <sup>2</sup>	1 544 m <sup>2</sup>
	2-4	Rue des Irlandais	4, rue des Irlandais, 5 <sup>ème</sup>	Bureaux de chercheurs, Ecoles doctorale, Conseil scientifique	510 m <sup>2**</sup>	2 997 m <sup>2</sup>
Autres sites	3-1	Asnières	94, avenue des Grésillons, Asnières	Département d'allemand	3 844 m <sup>2</sup>	5 045 m <sup>2*</sup>
	4-1	ESIT	Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny, 16 <sup>ème</sup>	ESIT	1 140 m <sup>2</sup>	1 372 m <sup>2</sup>
	4-2	IHEAL	28, rue Saint-Guillaume, 7 <sup>ème</sup>	IHEAL	972 m <sup>2***</sup>	1 410 m <sup>2*</sup>
	4-3	ILPGA	19, rue des Bernardins, 5 <sup>ème</sup>	ILPGA (département Lettre, Linguistique et Didactique)	709 m <sup>2</sup>	958 m <sup>2*</sup>
	4-4	INHA	2, rue Vivienne, 2 <sup>ème</sup>	Bureaux de recherche	74 m <sup>2</sup>	108 m <sup>2*</sup>
	4-5	Centre de la rue du Paradis	26/28 rue du Paradis, 10 <sup>ème</sup>	Locaux d'enseignement	1 143 m <sup>2</sup>	1 658 m <sup>2*</sup>
<b>TOTAL</b>					<b>28 876 m<sup>2</sup></b>	<b>42 534 m<sup>2</sup></b>

\* il s'agit des SHON théoriques fournie par COTEBA estimée à partir de la SDO      \*\*\*Il s'agit de la surface fournie par COTEBA

\*\* Il s'agit uniquement des surfaces occupées, les surfaces désaffectées ne sont pas prises en compte

### **Localisation des sites de l'Université Paris 3 (hors BIU) et tableau de synthèse des surfaces**

#### **2.2.2. Un patrimoine composite et dispersé**

Le patrimoine actuel de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 s'est constitué progressivement au cours des dernières siècles, depuis les locaux historiques du pôle Sorbonne - quartier Latin jusqu'aux annexes de l'ancienne Faculté des lettres, le centre principal de Censier et celui d'Asnières, aboutissant à une dispersion dans divers sites parisiens.

D'autres sites (boutique des PSN, Paradis) ont été investis au fur et à mesure de la croissance des besoins et des disponibilités. Ce patrimoine varié et dispersé reflète donc aujourd'hui l'histoire et l'évolution de l'Université.

#### **Genèse de l'Université : Sorbonne et Censier**

Héritière de la Faculté des Lettres de la Sorbonne, l'Université naît au lendemain des événements de mai 1968.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur, dite loi « Faure », modifie le statut et l'organisation des universités. La cogestion s'impose, les anciennes facultés s'autonomisent, se divisent politiquement et revêtent des numéros : Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4...

### **Un centre historique : Sorbonne**

Le site de la **Sorbonne** constitue l'implantation de prestige de l'Université.

Le bâtiment de la Sorbonne a été construit entre la fin du 13<sup>ème</sup> siècle et la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Il est en parti classé Monuments historique (grand vestibule, escalier d'honneur, grand amphithéâtre, salles des Autorités, grand salon du rectorat et petits salon). Les façades et les toitures sur rues et sur cour sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le site est cadré par la rue des Ecoles, la rue Saint Jacques, la rue Cujas, la rue Victor Cousin et la rue de la Sorbonne. Les accès aux locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 se font depuis la Rue de la Sorbonne et la Rue Saint Jacques.

Ce bâtiment, propriété de la ville de Paris, est actuellement partagé entre la Chancellerie des universités, le Rectorat de Paris, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), l'École des Chartes, la BIU Sorbonne et les Universités Paris 1, 3, 4 et 5.

Le site de la Sorbonne, pour l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, accueille aujourd'hui la Présidence de l'Université, ainsi que des services administratifs, un centre documentaire et des espaces pédagogiques.

### **Un centre d'enseignement : Censier**

Le site de **Censier** constitue l'implantation principale de l'université.

Les bâtiments, subdivisés en trois sections (A, B et C), ont été construits en 1964 pour une capacité de 7 000 étudiants.

Il s'agit d'une construction métallique, de type « mécano », une méthode nouvelle qui sera appliquée à la construction de logements, d'hôpitaux et de collèges et lycées pendant toute la période des années 1960-70.

Au début des années 1990, le bâtiment C a été surélevé et étendu pour accueillir au dessus du Service Commun de Documentation (SCD), des bureaux et des salles de cours. En 1968, plusieurs universités se partageaient les lieux, mais dès 2002 les locaux ont été dédiés exclusivement à Paris 3, pour répondre à ses besoins.

Le site de Censier, propriété de l'Etat, accueille aujourd'hui la majeure partie des enseignements, quelques espaces de recherche, ainsi que les services centraux, les services communs et généraux, les vice-présidences, la bibliothèque universitaire (SCD : Service Commun de Documentation), l'enseignement et les locaux sportifs.

## **A partir des années 70 : décentralisation progressive**

### **A proximité de Censier : Bièvre et Saint Médard**

Au centre principal de Censier, est associé le bâtiment **Bièvre**, propriété de l'Etat, situé rue de Censier, à 3 minutes à pied du centre principal. Ce bâtiment a été construit en 1963, il s'agit d'un bâtiment monolithique en R+5. Les façades du bâtiment, protégées par des filets pour éviter les chutes tant elles sont dégradées, nécessiteraient des travaux importants. Depuis 1988, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 occupe les 3 derniers niveaux (3, 4 et 5), les autres étages étant occupés par le CROUS (restaurant des étudiants et du personnel). Le bâtiment Bièvre accueille aujourd'hui des écoles doctorales, une partie de la DSIC (la cellule de gestion administrative et financière et d'aide au pilotage, la sous-direction de la Logistique Informatique et Audiovisuelle [y compris la salle des machines] et la sous-direction Recherche, Développement, Réalisation et Exploitation), le département d'Études Italiennes et Roumaines (rattaché à l'UFR LLCSE), et le centre de recherche du CIEH-CIEFI (Centre Interuniversitaire des Études Hongroises et Finnoises).

La maison des jeunes de **Saint Médard** est située 3 rue du Grill, à 3 minutes de Censier. Elle est louée par l'Université et permet d'accueillir des cours ne pouvant être donnés dans les locaux de Censier par manque de place. Deux salles et trois bureaux supplémentaires y sont loués depuis septembre 2010, et cinq autres salles du site sont occupées ponctuellement en attendant la réalisation des travaux à Censier et Poliveau.

### **De petits centres dispersés dans le quartier latin ou proches**

**La boutique des Presses Sorbonne Nouvelle (PSN)**, dénommée «Boutique des Cahiers», face à la Sorbonne, est louée à un propriétaire privée depuis décembre 2001. Elle s'occupe de la diffusion des publications de l'Université.

Propriété de la ville de Paris, le bâtiment de la Rue de l'Ecole de Médecine (5<sup>ème</sup> arrondissement), ancienne Académie Royale de chirurgie, construit à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, est classé monument historique.

Il accueille aujourd'hui **l'Institut du Monde Anglophone (IMA)** sur trois étages, notamment ses services administratifs, des salles de travail, deux amphithéâtres et une bibliothèque spécialisée utilisée par les étudiants en Master et ceux préparant les concours. Il accueille également les enseignements de concours, et la salle des activités doctorales et des doctorants de l'école doctorale (ED 514 : Etudes Anglophones, Germanophones et Européennes [EDEAGE]).

Le site de la rue Saint-Guillaume, construit en 1955, accueille **l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL)**. Propriété de l'état, il est situé dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, et est partagé avec l'Université Panthéon-Assas (Paris 2). La convention de 1979 prévoit la répartition des locaux entre ces deux universités, à hauteur de 48 ,5% pour Paris 3.

**L'Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA)** est accueilli dans un bâtiment, propriété de la ville de Paris, situé 19 rue des Bernardins, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Lieu d'enseignement et de recherche, il constitue le haut lieu de la phonétique en France, notamment avec le LABEX EFL (*Empirical Foundations of Linguistics*).

Le laboratoire de phonétique et phonologie (LPP), Unité Mixte de Recherche spécialisée dans la recherche et l'enseignement en phonétique expérimentale et en phonologie, est également accueilli à l'ILPGA, où il dispose de locaux techniques (chambre sourde).

Le site de la **Rue des Irlandais** est situé au 4 rue des Irlandais dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Il accueille aujourd'hui l'espace recherche, le service des doctorants, des salles de séminaires et le bureau du Conseil Scientifique.

Seule une partie des bâtiments est aménagée et occupée, la majeure partie du site étant aujourd'hui désaffectée et nécessitant des travaux importants.

**L'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)**, propriété de l'Etat, est situé 2 rue Vivienne et 6 rue des petits champs, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

L'INHA est un établissement public créé en 2001 fédérant différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche en histoire de l'art et de l'archéologie. Situé sur 6 niveaux, avec un service d'accueil, l'INHA est un lieu fédérateur pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en histoire de l'art et archéologie.

Il accueille aujourd'hui pour l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, trois des centres de recherche de l'école doctorale des Arts et Médias dans quatre bureaux.

**Le centre rue de Paradis** est situé 26-28 rue de Paradis dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. Il est loué par l'université à un propriétaire privé depuis août 2005. Le loyer s'élève en 2012 à environ 1,7M€ (compensée par une subvention de l'Etat de l'ordre de 1,6M€).

Les locaux sont aujourd'hui partagés entre les Universités Paris 3 et Paris 7.

L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 occupe la majorité des locaux du sous-sol

Le site permet d'accueillir les cours ne pouvant être donnés dans les locaux de Censier par manque de place. Anciennement à usage de centre commercial, la grande majorité des locaux ne dispose pas de lumière naturelle et le système de ventilation des salles de cours les rend particulièrement bruyantes.

### **Deux centres d'enseignement importants, éloignés du centre principal (Censier)**

Le centre d'enseignement d'**Asnières**, propriété de l'Etat, est situé 94 avenue des Grésillons à Asnières. Les bâtiments ont été construits en 1968 en annexe à l'ancienne Faculté des Lettres pour les langues étrangères (allemand et langues orientales). Les locaux accueillent aujourd'hui la totalité du département d'études germaniques (rattaché à l'UFR LLCSE) et sa bibliothèque. L'Université partageait jusqu'à il y a peu ce site avec l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales), qui a rejoint le site des Grands Moulins (13<sup>ème</sup> arrondissement) à la rentrée 2011-2012, et le CROUS de Versailles.

**L'ESIT** (Ecole Internationale des Interprètes et des Traducteurs) occupe une petite partie du bâtiment de l'Université Paris-Dauphine, situé place du Maréchal De Lattre de Tassigny dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ces locaux ont été attribués par le Rectorat de Paris à l'ESIT en 1969. Anciennement occupés par l'OTAN, ils répondaient bien aux besoins de l'ESIT car certaines salles étaient équipées pour des activités de traduction et d'interprétariat.

### 2.2.3. Des bibliothèques interuniversitaires rattachées

Nouveau lieu de travail et de vie pour les étudiants au cœur du Quartier latin, la **bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe**, rattachée à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, a ouvert ses portes au public en mars 2009. Elle est située 4 rue Valette dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Elle propose en libre accès 120 000 volumes et des revues empruntables en droit, sciences politiques, sciences économiques et de gestion, sciences humaines et sociales, langues, littératures et arts. Elle offre 800 places de lecture supplémentaires au cœur de Paris et 200 postes informatiques donnant accès aux bases de données, aux périodiques en ligne, aux outils bureautiques, aux catalogues et à Internet.

La **Bibliothèque Sainte-Geneviève**, située 10 place du Panthéon dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, doit son nom et tient ses collections d'une des plus importantes et des plus anciennes abbayes parisiennes. L'édifice, situé place du Panthéon, construit par Henri Labrousse et achevé en 1850, est classé monument historique. La Bibliothèque Sainte-Geneviève conserve environ 2 millions de documents couvrant tous les domaines du savoir : philosophie, psychologie, religions, sciences sociales, sciences pures et appliquées, linguistique, art, littérature, géographie, histoire. Le fonds documentaire se répartit en trois collections : le Fonds général, la Réserve et la Bibliothèque nordique.

Les services administratifs de la bibliothèque interuniversitaire Sainte Geneviève, rattachée à l'Université, occupent également des locaux dans l'immeuble situé au 8 place du Panthéon, où ils cohabitent avec la Bibliothèque Jacques Doucet.

Enfin, jusqu'à il y a peu, l'université Sorbonne Nouvelle était également l'université de rattachement de la Bibliothèques Interuniversitaires des Langues Orientales (BIULO). Celle-ci ayant intégré le GIP BULAC, il est à noter que le conseil d'administration de l'université du 16 décembre 2011 a déclaré en **inutilité le site du 4, rue de Lille**, qui accueillait auparavant les collections et certains services de la BIULO.

### 2.2.4. Des bâtiments vétustes et un impératif de santé publique

L'état général des locaux est globalement peu satisfaisant, en effet environ 55% du patrimoine de l'Université est signalé comme en mauvais état<sup>10</sup> malgré une maintenance régulière.

Ce mauvais état du patrimoine s'explique de deux manières : en premier lieu, une série de sites ont été construits au cours des années 1950-60 qui sont aujourd'hui fortement dégradés ou obsolètes et/ou bien sont amiantés (Censier, Asnières) ; en second lieu, un certain nombre d'implantations sont situées dans de vieux immeubles parisiens, dont la mise aux normes est difficile, coûteuse, et génère des coûts de fonctionnement élevés.

Comme indiqué précédemment, les centres de Censier et d'Asnières ont été construits respectivement en 1964 et 1968. Des produits amiantés ont été utilisés dans la protection des structures aux risques d'incendie ou dans l'isolation thermique (flocage d'amiante sur toutes les structures horizontales et par plaques d'amiante rigide sur les structures verticales). Ces produits amiantés ont été confinés à Censier entre 1979 et 1983 par encoffrement plâtre. Les deux centres nécessitent des travaux d'entretien ou de maintenance lourde (clos-couvert, installations techniques, mise aux normes sécurité

---

<sup>10</sup> Source : rapport « Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 - rapport thématique patrimoine – avril 2010

incendie...) et la présence d'amiante, même confinée, dans les bâtiments limite très fortement la réalisation de ces travaux, quand elle ne les rend pas purement et simplement impossibles.

Site	Centre	Etat technique	Etat réglementaire Sécurité Sûreté	Niveau de fonctionnalité
Site Censier	Censier	Mauvais	Globalement satisfaisant mais <b>présence d'amiante sous forme fibreuse ou solide</b>	Organisation générale satisfaisante mais manque d'adaptabilité des locaux (liée à la présence d'amiante) Mauvais confort d'usage
	Bièvre	Globalement satisfaisant hors façade des	Globalement satisfaisant	Organisation générale satisfaisante mais manque d'adaptabilité des locaux (lié à la structure du bâtiment) Confort d'usage satisfaisant
	St Médard - rue du grill	-	-	-
Site Sorbonne- Quartier Latin	Sorbonne	Satisfaisant à peu satisfaisant	-	Satisfaisant à peu satisfaisant
	Boutique PSN	Satisfaisant à peu satisfaisant	-	Globalement satisfaisant
	Institut du Monde Anglophone - Rue de l'Ecole de Médecine	Menuiseries, plancher, cloisons, équipement sanitaires et électricité peu satisfaisants	Sécurité incendie satisfaisante Pas d'accessibilité handicapés	Organisation générale peu satisfaisante Confort d'usage satisfaisant
	Rue des Irlandais	Peu satisfaisant à mauvais mais site en devenir Pavillon récemment rénové Façades et toitures à reprendre	Peu satisfaisant	Peu satisfaisant mais site en devenir
Autres sites	Asnières	Mauvais ou peu satisfaisant	Globalement satisfaisant mais <b>présence d'amiante sous forme fibreuse ou solide</b>	Organisation générale satisfaisante mais manque d'adaptabilité des locaux (liée à la présence d'amiante) Confort d'usage peu satisfaisant
	ESIT - Dauphine	Globalement satisfaisant hors menuiseries extérieures à remplacer	-	Globalement satisfaisant mais manque d'adaptabilité des locaux (cloisons)
	IHEAL - Rue saint Guillaume	Globalement satisfaisant hors clos couvert et menuiserie intérieure	-	Globalement satisfaisant mais manque d'adaptabilité des locaux (cloisons)
	ILPGA - rue des Bernardins	Globalement satisfaisant hors clos couvert et menuiserie intérieure	Peu satisfaisant	Organisation générale peu satisfaisante Confort d'usage satisfaisant
	INHA - rue Vivienne	-	-	Globalement très satisfaisant
	Centre de la rue de Paradis	Globalement satisfaisant	Globalement satisfaisant	Peu satisfaisant

## 2.2.5. Des locaux sur-occupés et insuffisants

Le ratio de surface par étudiant est en moyenne très bas (2,29m<sup>2</sup> par étudiant) et pour Censier, qui rassemble près de 80 % des cours donnés aux étudiants, le chiffre est catastrophique (1,52m<sup>2</sup> par étudiant). Ajoutons que l'augmentation des effectifs depuis 2009 (6%) rend la situation encore plus tendue (ces chiffres sont donnés hors bibliothèques interuniversitaires).

A titre de comparatif les ratios de surface par étudiant pour les autres universités parisiennes sont les suivants<sup>11</sup> :

Université	Ratio m <sup>2</sup> /étudiant
Paris 1	2,02 m <sup>2</sup> /étudiant
Paris 2	3,7 m <sup>2</sup> /étudiant
<b>Paris 3</b>	<b>2,29 m<sup>2</sup>/étudiant</b>
Paris 4	2,67 m <sup>2</sup> /étudiant
Paris 5	7,14 m <sup>2</sup> /étudiant
Paris 6	15,87 m <sup>2</sup> /étudiant
Paris 7	7,69 m <sup>2</sup> /étudiant
Dauphine	6,17 m <sup>2</sup> /étudiant

L'insuffisance des locaux d'enseignement entraîne une sur-utilisation des salles et une gestion délicate des emplois du temps. Les pauses méridiennes ne sont pas assurées pour les étudiants et l'occupation des salles est en moyenne de 45h par semaine.

Le tableau ci-après présente une synthèse de l'occupation actuelle des locaux d'enseignement (toutes implantations confondues) :

<b>Synthèse concernant l'occupation des salles d'enseignement année 2010-2011</b>	
Nb d'heure d'enseignement par an	162 212h par an
Nb d'heure d'enseignement par semaine en moyenne (26 sem. /an)	6 238h par semaine
Nb de salles d'enseignement au total	139 salles
<b>Nb d'heure moyen par semaine d'utilisation d'une salle</b>	<b>44,8h/sem./salle</b>
<b>Taux d'occupation moyen (base 32h/sem.)</b>	<b>140%</b>

Les besoins en termes de surface d'enseignement doivent être calculés sur une base d'occupation des salles de 32 heures par semaine, permettant de répondre aux préoccupations sur les rythmes de travail des étudiants et au temps de parcours entre deux sites. Les locaux de l'Université ne permettent pas de répondre à ces objectifs.

Si les locaux dédiés à l'enseignement sont insuffisants, les locaux annexes sont également sous-dimensionnés.

<sup>11</sup> Source : Rapport Larroutourou *Pour rénover l'enseignement supérieur parisien*, février 2010

A titre d'exemple, le Service Commun de Documentation (SCD) situé à Censier occupe actuellement environ 4 300m<sup>2</sup> de surface utile, soit un ratio de 0,24m<sup>2</sup>/étudiant bien inférieur au ratio de 1,5m<sup>2</sup>/étudiant préconisé par le référentiel des constructions universitaires.

## **2.2.6.Synthèse**

L'Université dispose donc d'un patrimoine immobilier varié et disséminé dans Paris intra-muros mais aussi en proche couronne, et qui est arrivé aujourd'hui à sur-saturation. Cet éclatement nuit au fonctionnement général de l'Université (perte de lisibilité, donc de visibilité, distances importantes à parcourir pour les utilisateurs et les usagers, démultiplication du nombre d'administratifs...) mais aussi à la gestion quotidienne du bâti (entretien et maintenance).

Consciente de cet état de fait, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 développe une démarche volontariste pour une réorganisation complète de son patrimoine bâti en adéquation avec les mutations et les nouveaux enjeux de l'université de demain :

- Une réponse forte à l'urgence de la situation immobilière de l'Université (locaux saturés – un ratio m<sup>2</sup>/étudiant largement inférieur à la moyenne nationale – locaux vétustes et bâtiments amiantés) ;
- L'adaptation des locaux aux ambitions, aux usages, à l'accessibilité aux personnes handicapées, aux normes de sécurité...,
- La création de sites attractifs et d'espaces emblématiques forts, malgré une implantation multi-sites à l'horizon 2015 ;
- La pleine intégration de la dimension de développement durable dans la réflexion et la réalisation du projet.

## 2.3. De nouveaux enjeux pour l'Université

La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 vise en premier lieu à **développer les espaces et améliorer les conditions de travail**, notamment par :

- L'augmentation des surfaces allouées aux activités pédagogiques ;
- Le développement d'espaces dédiés à la recherche au service d'une politique scientifique ambitieuse, notamment dans le cadre des programmes investissement d'avenir.

En deuxième lieu, l'ambition de l'université est de construire un campus de nouvelle génération afin **d'accroître sa visibilité scientifique et pédagogique**. Elle pourra ainsi :

- Promouvoir l'offre d'enseignement et de recherche de l'Université au travers des 3 UFR mises en place lors de la réorganisation de ses composantes et services en 2011 ;
- Amplifier la culture d'établissement en regroupant les différents sites pour favoriser les mutualisations et optimiser les surfaces ;
- Maintenir et renforcer l'ouverture internationale dont bénéficie l'Université.

Enfin, l'université souhaite s'ouvrir encore davantage et **inscrire son action dans son environnement**, ceci afin de :

- Valoriser le cadre de vie de ses étudiants (création d'un Learning Center);
- Faire de l'accueil des personnes présentant un handicap une priorité ;
- Favoriser l'innovation partenariale ;
- Faire de l'université un lieu de prestige et de culture, ouvert sur la ville.

La stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle s'inscrit également **dans le cadre du projet d'initiative d'excellence « Université Sorbonne Paris Cité »** soumis au jury au début de l'automne 2011 et qui envisage la création d'ici quatre ans (2016) d'une université nouvelle et unifiée.

Sorbonne Paris Cité a ainsi entamé une réflexion sur l'organisation territoriale de ces activités, et notamment de l'implantation des grandes divisions scientifiques qui composeront le nouvel ensemble. Les 3 campus (Paris Nord, Saint-Germain des Prés / Quartier Latin et Paris Rive Gauche) qui structureront la nouvelle université viseront à gérer au mieux les flux d'étudiants et le pilotage administratif des composantes.

## 2.4. De nouveaux besoins en surface

Les enjeux présentés précédemment (*cf. préambule*) se traduisent à terme d'un point de vue immobilier par :

- La création d'espaces pédagogiques en adéquation avec les besoins actuels et futurs (Plan réussite en Licence, ouverture au monde professionnel de l'offre de formation....);
- La création de locaux permettant le regroupement des services à l'étudiant au sein d'une même direction, la future Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVU),
- La création d'un Learning Center qui regrouperait :

- Des espaces d'accueil (exposition, guichets d'accueil...);
  - Le Service Commun de Documentation (SCD);
  - Le Centre de Ressources de Langues;
  - Des salles de travail en groupe;
  - Une partie des services de la DEVU (SCUIO, BAIP, BDE, action culturelle, locaux associatifs ...);
  - Des salles de formation des personnels;
  - Des salles de Conférences / Colloques / Séminaires / Soutenances de thèse;
  - Une cafétéria(s);
  - ...
- La création de locaux permettant le regroupement des unités de recherche avec la future Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales (la DiRVED),
  - La création d'espaces de travail pour les enseignants-chercheurs avec une volonté forte de renforcer leur présence au sein de l'Université,
  - L'intégration des locaux de l'ESIT au sein de l'Université par la création d'un bâtiment dédié,
  - La mutualisation des espaces culturels (cinémathèque, salles de spectacles...),
  - Le maintien du Restaurant Universitaire à Bièvre,
  - Le regroupement des activités de la DSIC.

### Synthèse des besoins (SU/SHON)

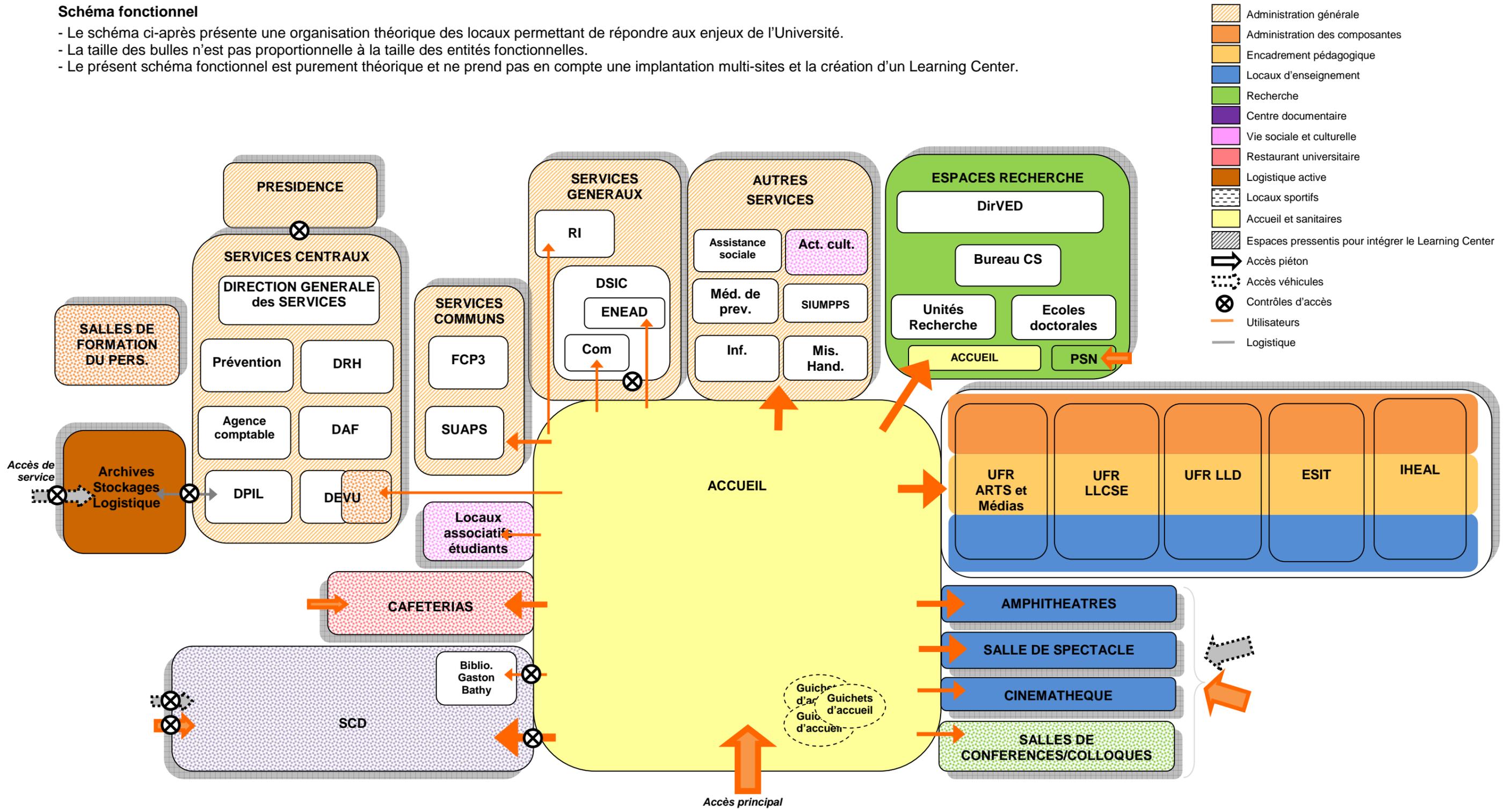
Les besoins en termes de surfaces exprimés en 2010 par l'Université au cours d'une démarche de concertation globale, sont synthétisés dans le tableau ci-contre :

Le tableau fait apparaître un déficit de surface dans la situation actuelle de l'ordre de 45%. Cette première approche peut être affinée, elle fait néanmoins apparaître un manque de locaux incontestable.

	BESOINS THEORIQUES	
	Surface Utile	SHON
<b>ADMINISTRATION, DOCUMENTATION, BIBLIOTHEQUE</b>	16 321 m <sup>2</sup>	22 849 m <sup>2</sup>
<b>ENSEIGNEMENT, ENCADREMENT PEDAGOGIQUE</b>	20 019 m <sup>2</sup>	28 027 m <sup>2</sup>
<b>RECHERCHE</b>	3 020 m <sup>2</sup>	4 228 m <sup>2</sup>
<b>VIE SOCIALE ET CULTURELLE, RESTAURATION, LOCAUX SPORTIFS</b>	1 379 m <sup>2</sup>	1 931 m <sup>2</sup>
<b>LOGISTIQUE, ACCUEIL, SANITAIRES</b>	3 248 m <sup>2</sup>	4 547 m <sup>2</sup>
<b>LOGEMENTS</b>	180 m <sup>2</sup>	225 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>44 167 m<sup>2</sup></b>	<b>61 807 m<sup>2</sup></b>
<b>RAPPEL SURFACES EXISTANTES</b>	<b>29 331 m<sup>2</sup></b>	<b>42 534 m<sup>2</sup></b>

**Schéma fonctionnel**

- Le schéma ci-après présente une organisation théorique des locaux permettant de répondre aux enjeux de l'Université.
- La taille des bulles n'est pas proportionnelle à la taille des entités fonctionnelles.
- Le présent schéma fonctionnel est purement théorique et ne prend pas en compte une implantation multi-sites et la création d'un Learning Center.

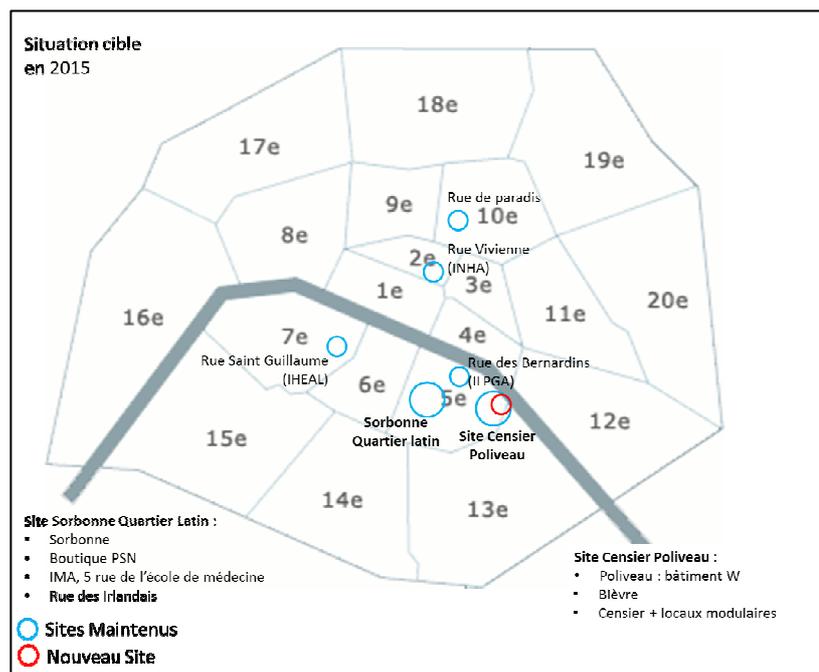


## 3. LA STRATEGIE IMMOBILIERE

### 3.1. Objectifs à l'horizon 2015

La stratégie à horizon 2015 est la suivante :

- Amorcer le recentrage des activités sur deux pôles principaux,
- Libérer les sites les plus éloignés par la cession d'Asnières et de l'ESIT,
- Assurer l'accessibilité des sites aux personnes en situation de handicap,
- Poser les bases du schéma directeur à horizon 2020 : validation des besoins et de la structuration des services,
- Formaliser le schéma directeur de l'Université à horizon 2020,
- Répondre à l'urgence du manque de locaux d'enseignement à Censier : construction de bâtiments provisoires,
- Libérer le site de Saint Médard,
- Répondre à la volonté scientifique de regrouper les activités de Recherche : réhabilitation des bâtiments de la rue des Irlandais,
- Mettre tout en œuvre pour assurer la bonne réalisation des deux phases du projet Poliveau : mener à bien les études préalables, obtenir les autorisations administratives et démarrer les travaux,
- Préparer la sortie de Censier et les futurs travaux sur site,
- Mettre une première pierre symbolique à Poliveau par la création du bâtiment W, pour l'ESIT, école de renommée internationale, et permettre ainsi d'accompagner ses mutations,
- Bénéficier d'un retour de financement par la cession d'Asnières, de la rue de Paradis, de l'ESIT et Saint Médard,
- Poursuivre les opérations de maintenance et d'entretien sur le patrimoine existant,
- Préciser le positionnement stratégique de l'IHEAL.



## 3.2. Présentation du Projet Poliveau

### 3.2.1. Présentation générale

L'État a engagé depuis 2010 la mise en œuvre d'un plan de rénovation de l'enseignement supérieur parisien qui vise notamment à réduire le nombre de sites sur lesquels les universités parisiennes développent leurs activités.

Compte tenu d'une constructibilité de l'îlot Poliveau évaluée à 65 000 m<sup>2</sup> SHON, à terme, les principaux objectifs du Projet immobilier Censier-Poliveau sont les suivants<sup>12</sup> :

- Mettre à la disposition de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur l'îlot Poliveau un ensemble de bâtiments neufs représentant une surface estimée à 25 200 m<sup>2</sup> SHON, qui, avec les futurs bâtiments de Censier, constitueront son implantation principale répondant à l'essentiel de ses besoins actuels et prévisibles ;
- Faire bénéficier le Muséum sur l'ensemble de ses sites du 5<sup>ème</sup> arrondissement de locaux plus adaptés à ses activités actuelles et prévisibles par un ensemble d'opérations de rénovations et de démolitions / reconstructions qui aboutira à ce qu'il dispose d'une surface supplémentaire estimée à 12 000 m<sup>2</sup> SHON (dont environ 8 000 m<sup>2</sup> sur l'îlot Poliveau).

Le projet Poliveau se mettra en œuvre progressivement en deux phases :

- Une première phase de 7 ans (2011- 2017) :
  - construire sur l'îlot Poliveau des bâtiments qui pourront héberger une majorité des activités de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, et permettront notamment de libérer totalement le site de Censier,
- Une deuxième phase de 4 ans (2018-2021) :
  - réaliser en site libéré les opérations de désamiantage, démolition et reconstruction du site de Censier ;
  - et assurer, à l'issue de toutes ces opérations, le retour partiel de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur le site de Censier, ce qui permettra son regroupement sur un petit nombre de sites et libèrera sur l'îlot Poliveau une partie des bâtiments en faveur du Muséum, l'autre partie demeurant à Paris 3.

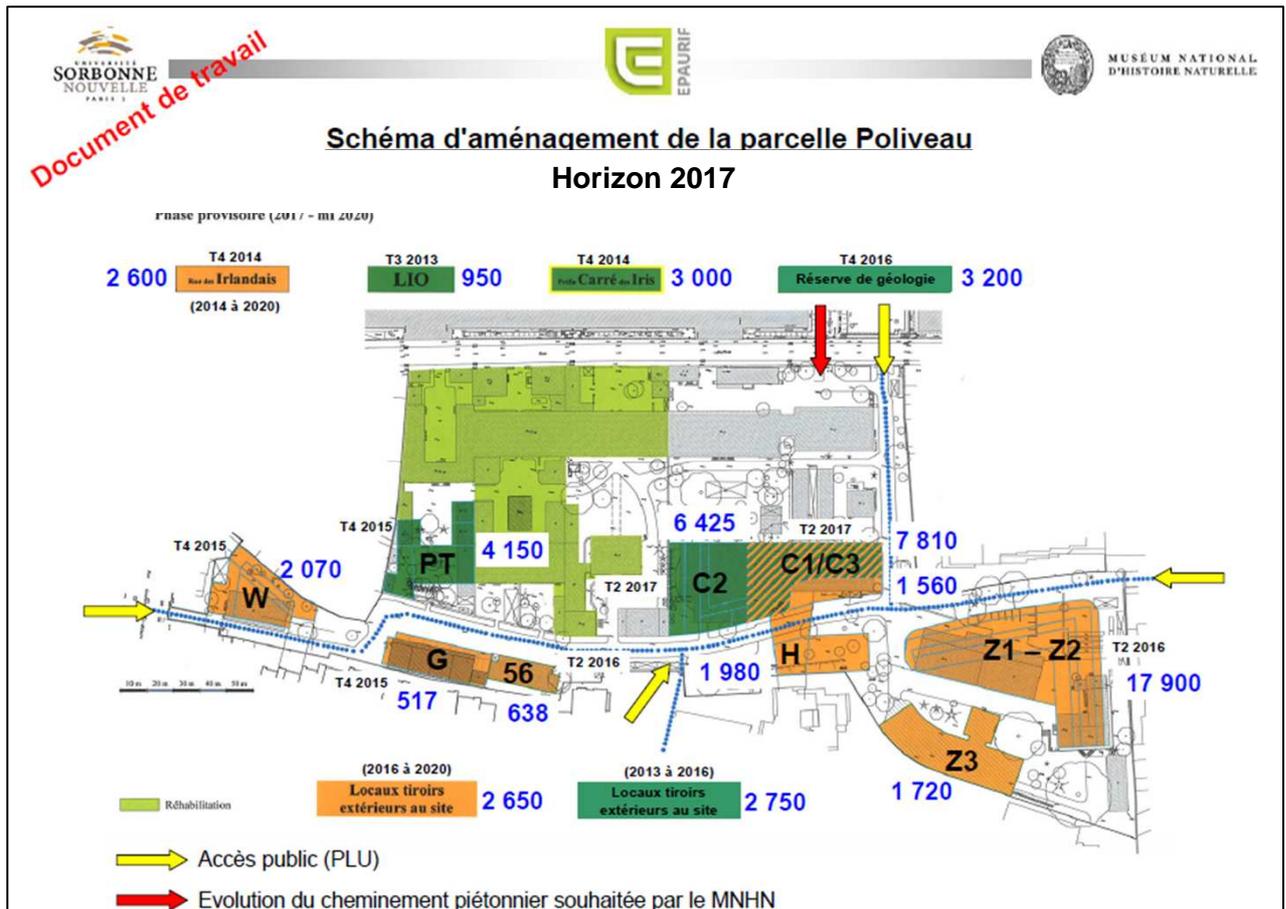
---

<sup>12</sup> Source : Projet de Convention relative au projet immobilier Censier-Poliveau

### 3.2.2. Opération Poliveau

#### Première phase - horizon 2017

Dans un premier temps, sera entreprise la rénovation/reconstruction d'une dizaine de bâtiments situés sur le site, dit Poliveau, appartenant à l'État. Certains d'entre eux (W, G, 56, C1, C3, H, Z1, Z2, Z3), d'une superficie totale de 34 195 m<sup>2</sup> SHON, auront pour vocation, pendant une première période d'environ 5 ans, à accueillir les services de l'Université installés à Censier, l'UFR d'études germaniques, actuellement installé à Asnières, l'ESIT et l'IHEAL s'il est décidé d'implanter ses locaux à Poliveau.

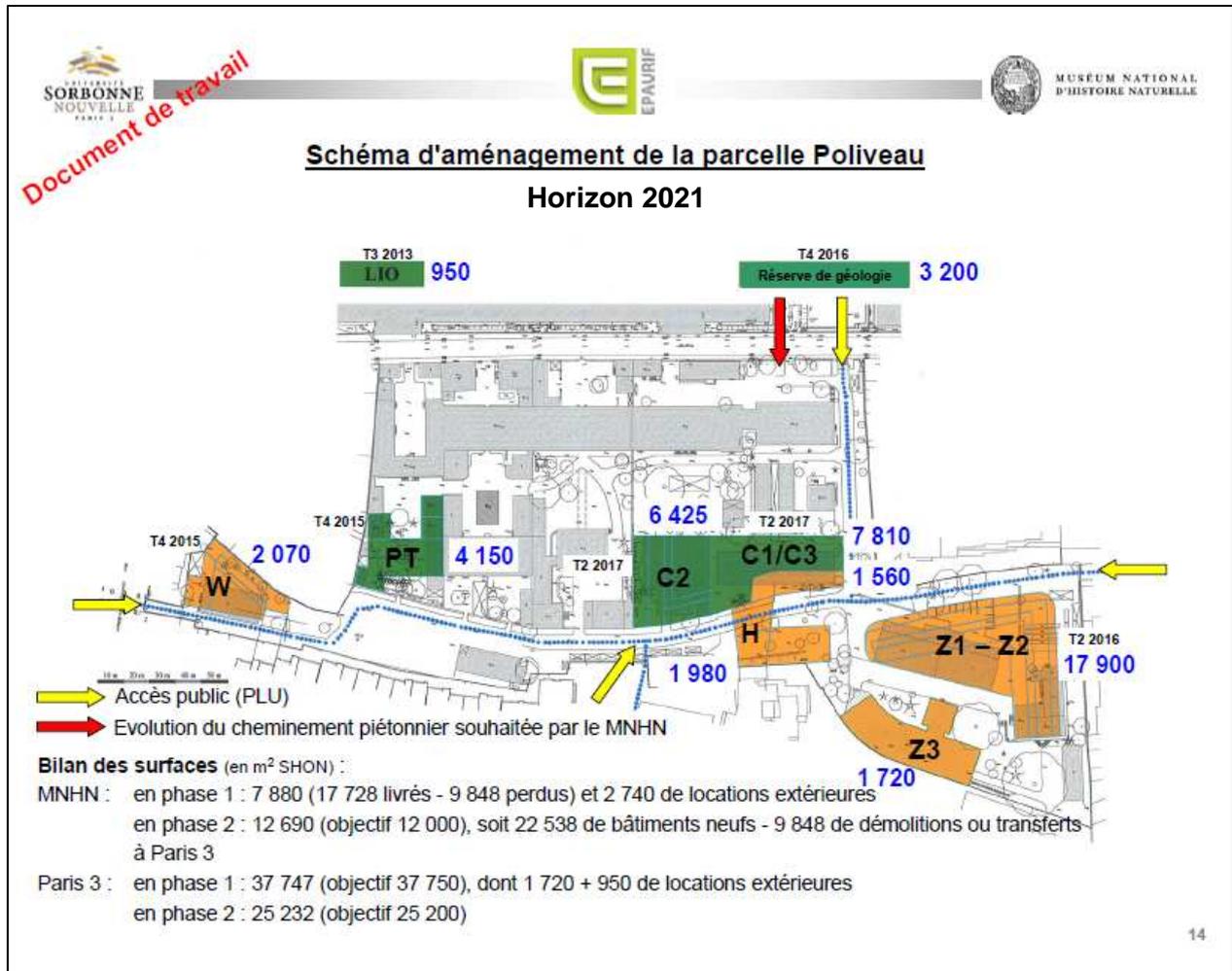


Le bâtiment W sera dédié dès 2015 et de manière définitive à l'ESIT.

## Deuxième phase - horizon 2021

La deuxième phase du projet de Poliveau sera effective quand le site de Censier sera reconstruit, et que certaines activités pourront y être retransférées.

Le bâtiment C1 sera libéré au profit du MNHN. Les bâtiments G et 56 seront démolis pour libérer la parcelle. Les autres bâtiments resteront attribués au MNHN.



## Tableau de synthèse des surfaces

Les surfaces indiquées ne sont pas validées.

Opération	Année de livraison prévisionnelle	Phase 1 Provisoire		Phase 2 Provisoire (après livraison de Censier)	
		Occupation	SHON disponible pour Paris 3	Occupation	SHON disponible pour Paris 3
Bâtiment W	2015 - trimestre 3	Paris 3 - ESIT	2 070 m <sup>2</sup>	Paris 3 - ESIT	2 070 m <sup>2</sup>
Bâtiment G	2014 - Trimestre 2	Paris 3	517 m <sup>2</sup>	libération	0 m <sup>2</sup>
Bâtiment 56	2017 - trimestre 2	Paris 3	638 m <sup>2</sup>	libération	0 m <sup>2</sup>
Bâtiment C1 / C3	2017 - trimestre 2	Paris 3	7 810 m <sup>2</sup>	MNHN	0 m <sup>2</sup>
Bâtiment H	2017 - trimestre 2	Paris 3	3 544 m <sup>2</sup>	Paris 3	3 544 m <sup>2</sup>
Bâtiment Z1-Z2	2017 - trimestre 2	Paris 3	17 900 m <sup>2</sup>	Paris 3	17 900 m <sup>2</sup>
Bâtiment Z3	2018- trimestre 2	Paris 3	1 720 m <sup>2</sup>	Paris 3	1 720 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>			<b>34 199 m<sup>2</sup></b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 234 m<sup>2</sup></b>

### 3.3. Rappel des objectifs à terme

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 souhaite transposer la réorganisation de ses structures de gouvernance mais aussi de ses projets pédagogiques et de recherche dans l'organisation spatiale de l'Université. Son objectif majeur est d'abandonner les sites les plus éloignés et de recentrer ses activités de manière fonctionnelle sur deux sites principaux, qui sont :

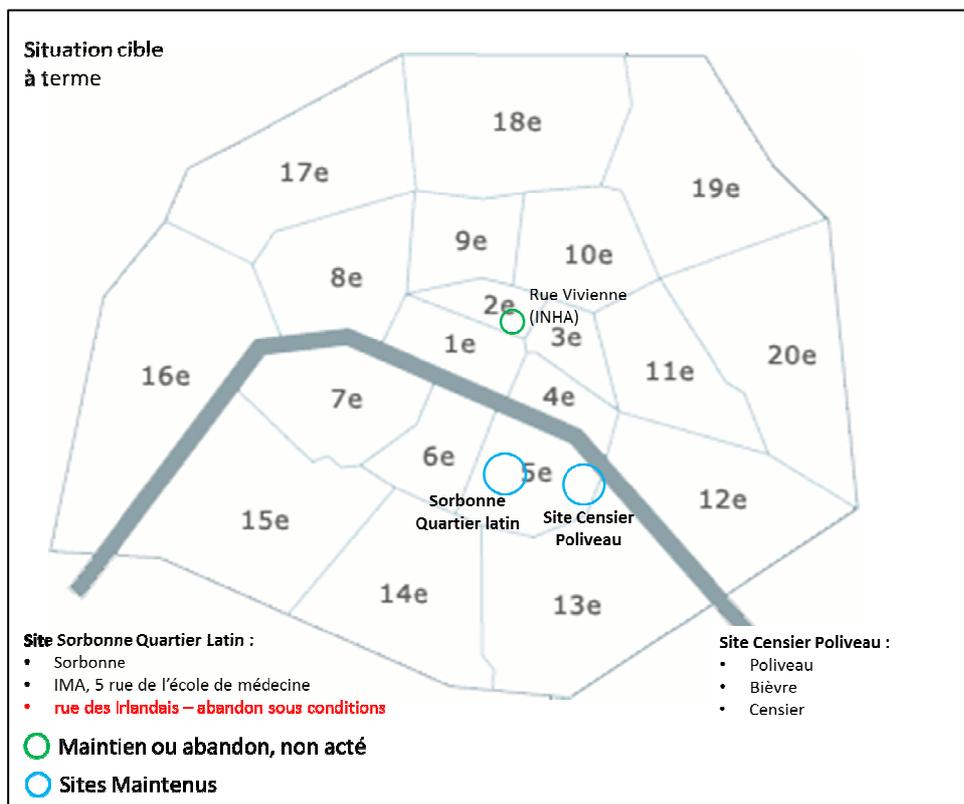
- Le pôle Censier-Poliveau :
  - Le site de Censier après libération du site, démolition et reconstruction des bâtiments,
  - Le site de Bièvre
  - Le site de Poliveau sur des terrains appartenant à l'Etat et actuellement affectés au Muséum National d'Histoire Naturelle ;
- Le pôle Sorbonne-Quartier Latin, implantation de prestige qui regroupe :
  - Les locaux occupés en Sorbonne,
  - Les locaux situés au 5, rue de l'école de Médecine.

Le site de la rue des Irlandais sera abandonné sous condition expresse que l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 obtienne suffisamment de surface sur l'îlot Poliveau.

L'ensemble des opérations à horizon 2015, qui sont détaillées ci-après, s'inscrivent dans le cadre de ces objectifs à long terme.

Cette répartition des différentes entités sur ces deux pôles permettra de :

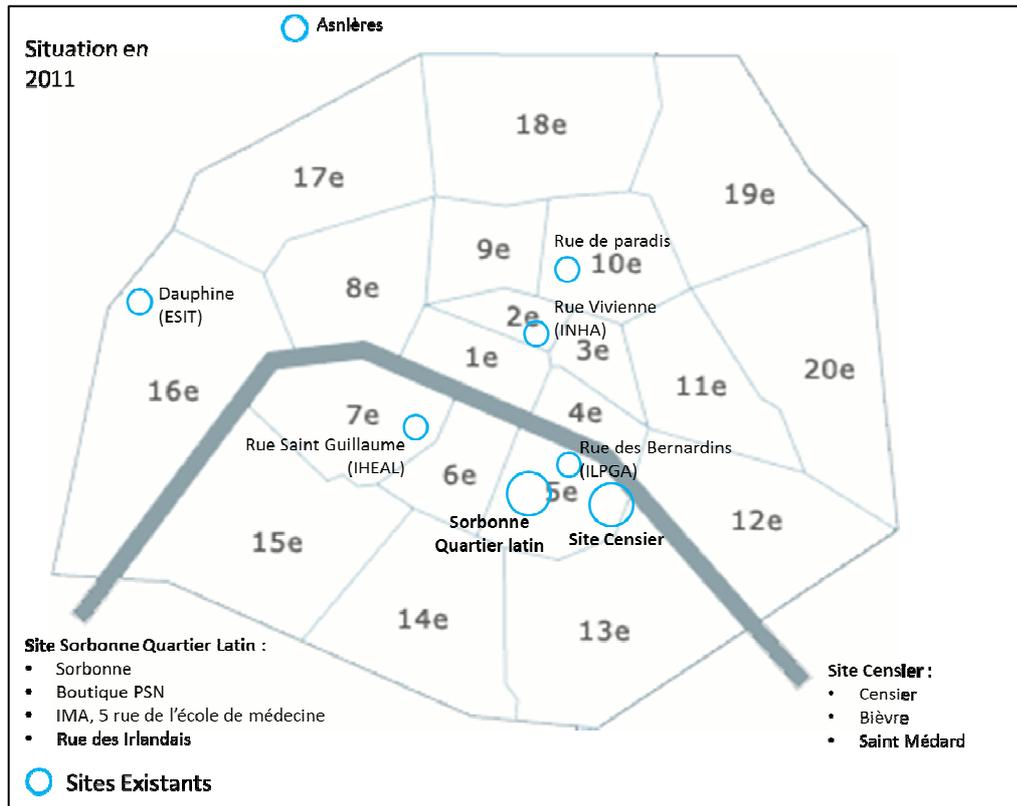
- minimiser les déplacements des étudiants entre les différents sites,
- faciliter la gestion des flux d'étudiants sur chacun des sites,
- offrir une cohérence de fonctionnement entre les entités regroupées sur un même site,
- regrouper des activités éclatées sur plusieurs sites et redéployer certains personnels.



## 4. LES SITES ET LEUR EVOLUTION A L'HORIZON 2015

### 4.1. Synthèse de la situation en 2011

#### 4.1.1. Cartographie des sites existants



## 4.1.2. Tableau de synthèse

Site	Centre	Adresse	Propriétaire et statut d'occupation	Surface Utile totale (m <sup>2</sup> )	SHON (m <sup>2</sup> )	Avantages	Inconvénients
Site Censier-Poliveau	Censier	13, rue Santeuil, 5 <sup>ème</sup>	Etat	16 170 m <sup>2</sup>	22 920 m <sup>2</sup>	Implantation principale de Paris 3 Positionnement central. Surfaces très importantes Potentiel du site important	Bâtiments dégradés et amiantés Suroccupation des locaux
	Bièvre	1 à 5, rue Censier, 5 <sup>ème</sup>	Etat	1 382 m <sup>2</sup>	1 982 m <sup>2</sup>	Proximité de Censier et de Poliveau	Nombreux locaux aveugles Identification de Paris 3 difficile.
	St Médard - rue du grill	3, rue du Grill, 5 <sup>ème</sup>	Maison des Jeunes de Saint Médard - location	410 m <sup>2</sup>		Proximité de Censier	Locaux d'appoints qui ne sont pas à l'Université.
Site Sorbonne-Quartier Latin	Sorbonne	17, rue de la Sorbonne, 5 <sup>ème</sup> 46, rue Saint-Jacques, 5 <sup>ème</sup>	Ville de Paris - convention	1 515 m <sup>2</sup>	2 447 m <sup>2</sup>	Implantation de prestige au cœur de Paris	Configuration des locaux rendant l'exploitation difficile. Salles de cours non regroupées
	Boutique PSN	8, rue de la Sorbonne, 5 <sup>ème</sup>	Propriétaire privé - location	65 m <sup>2</sup>	93 m <sup>2</sup>	A proximité immédiate de la Sorbonne	Local déconnecté des autres activités du service (stockage, maintenance livre...)
	Institut du Monde Anglophone - Rue de l'Ecole de Médecine	5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 5 <sup>ème</sup>	Ville de Paris Convention de mise à disposition gratuite	942 m <sup>2</sup>	1 544 m <sup>2</sup>	Locaux de prestige au cœur de Paris	Locaux non fonctionnels pour les activités installées.
	Rue des Irlandais	4, rue des Irlandais, 5 <sup>ème</sup>	Etat	510 m <sup>2**</sup>	2 997 m <sup>2</sup>	Implantation centrale, entre la Sorbonne et Censier. Potentiel important	Travaux conséquents à prévoir. Habitabilité de certains locaux réduite (manque de lumière naturelle...).
Autres sites	Asnières	94, avenue des Grésillons, Asnières	Etat	3 844 m <sup>2</sup>	5 045 m <sup>2*</sup>	Surfaces importantes et confortables	Site excentré, locaux amiantés et dégradés
	ESIT - Dauphine	Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny, 16 <sup>ème</sup>	Etat - convention avec Paris 9	1 140 m <sup>2</sup>	1 372 m <sup>2</sup>		Site excentré. Locaux au sein de Paris 9 Locaux inadaptés aux besoins de l'ESIT
	IHEAL - Rue Saint-Guillaume	28, rue Saint-Guillaume, 7 <sup>ème</sup>	Etat	972 m <sup>2*</sup>	1 410 m <sup>2*</sup>	Locaux en bon état. Grande bibliothèque aménagée	Manque de fonctionnalité et manque de surfaces Locaux partagés avec Paris 2
	ILPGA - rue des Bernardins	19, rue des Bernardins, 5 <sup>ème</sup>	Ville de Paris - Convention de mise à disposition gratuite	709 m <sup>2</sup>	958 m <sup>2*</sup>	Caractère historique du site, haut lieu de la phonétique en France	Surfaces disponibles réduites. Pas d'accessibilité handicapés
	INHA - rue Vivienne	2, rue Vivienne, 2 <sup>ème</sup>	Etat	74 m <sup>2</sup>	108 m <sup>2*</sup>	Locaux adaptés à l'activité	-
	Centre de la rue de Paradis	26/28 rue du Paradis, 10 <sup>ème</sup>	Propriétaire privé - location	1 143 m <sup>2</sup>	1 658 m <sup>2*</sup>	Surfaces disponibles importantes	Mauvaise qualité des locaux (pas de lumière naturelle, toutes les salles de cours sont aveugles)
				<b>28 876 m<sup>2</sup></b>	<b>42 534 m<sup>2</sup></b>		

\* il s'agit des SU et SHON théoriques fournies par COTEBA estimées à partir de la SDO

\*\* Il s'agit uniquement des surfaces occupées, les surfaces désaffectées ne sont pas prises en compte

## 4.2. Situation cible à l'horizon 2015

D'ici 2015, des adaptations, cessions, et modifications significatives du patrimoine immobilier de l'Université vont se concrétiser :

### Cession ou libération d'une partie du patrimoine :

- Le centre d'Asnières aura été libéré de ses activités pour être désamianté et revendu.
- L'ESIT aura quitté les locaux qu'elle occupe à Dauphine
- Les locaux de St Médard ne seront plus utilisés par l'Université

### Acquisitions d'un nouveau patrimoine :

- Construction d'un nouveau bâtiment W dédié à l'ESIT pour une surface de 2070m<sup>2</sup> SHON sur l'îlot Poliveau
- Construction de bâtiments modulaires provisoires sur le site de Censier

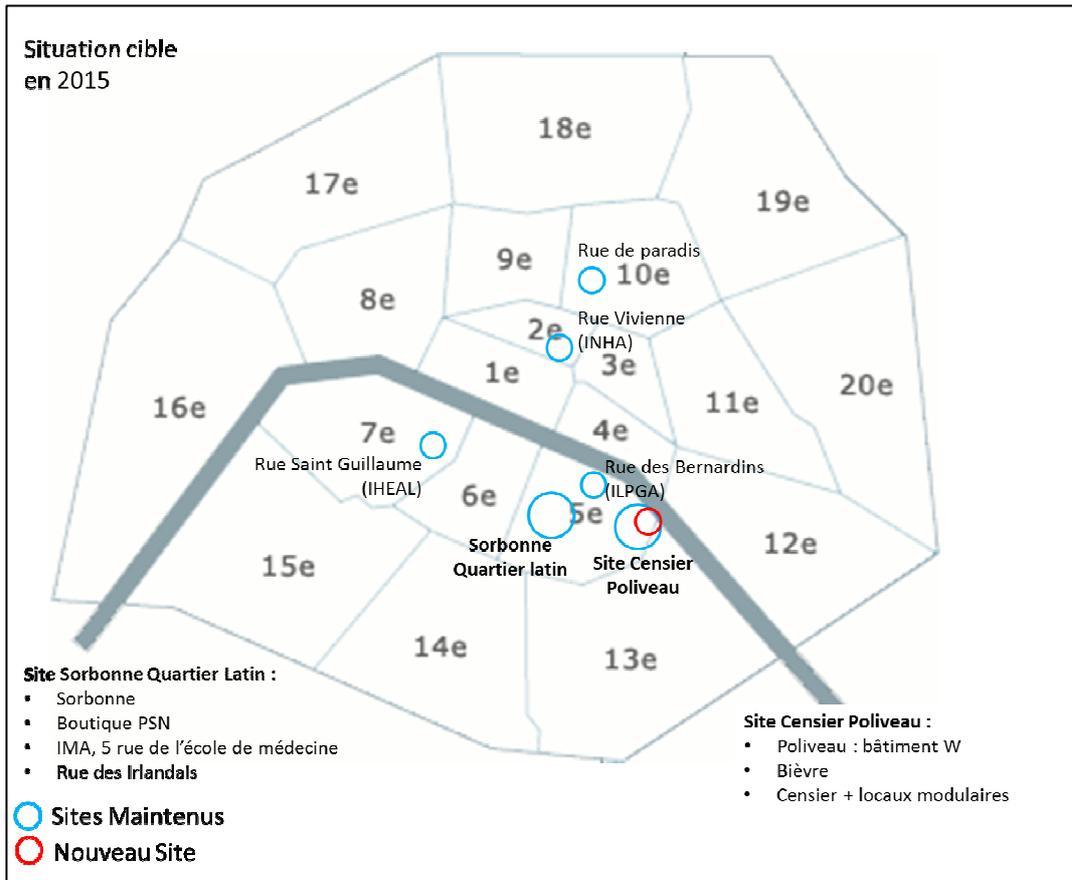
### Adaptation du patrimoine :

- Restructuration des bâtiments de la rue des Irlandais afin de regrouper les activités de la recherche.

### Maintenance du patrimoine :

- Travaux d'entretien et de maintenance des sites existants,

### 4.2.1. Cartographie des sites en 2015



### 4.2.2. Tableau de synthèse

Le tableau de synthèse présenté ci-après permet d'établir un bilan des surfaces acquises et abandonnées en 2015. En termes de surfaces, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sera légèrement bénéficiaire (+7%), ce gain permettant de répondre très partiellement au manque important de locaux de l'Université, notamment pour l'enseignement (Censier, Poliveau et rue de Paradis) et pour la recherche (rue des Irlandais).

Site	Centre	Situation existante 2011		Situation cible en 2015		
		SU	SHON	Opération / Projet	SU cible	SHON cible
Site Censier-Poliveau	Poliveau (projet)	0 m <sup>2</sup>	0	Construction du bâtiment W	1 480 m <sup>2***</sup>	2 070 m <sup>2</sup>
	Censier	16 170 m <sup>2</sup>	22 920 m <sup>2</sup>	Installation de locaux modulaires en 2012 Maintien du site	19 533 m <sup>2</sup>	26 468 m <sup>2***</sup>
	Bièvre	1 382 m <sup>2</sup>	1 982 m <sup>2</sup>	Maintien du site	1 382 m <sup>2</sup>	1 982 m <sup>2</sup>
	St Médard - rue du grill	410 m <sup>2</sup>		Abandon	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
Site Sorbonne-Quartier Latin	Sorbonne	1 515 m <sup>2</sup>	2 447 m <sup>2</sup>	Maintien du site et de l'occupation	1 515 m <sup>2</sup>	2 447 m <sup>2</sup>
	Boutique PSN	65 m <sup>2</sup>	93 m <sup>2</sup>	Maintien du site et de l'occupation	65 m <sup>2</sup>	93 m <sup>2</sup>
	Institut du Monde Anglophone - Rue de l'École de Médecine	942 m <sup>2</sup>	1 544 m <sup>2</sup>	Maintien du site et de l'occupation	942 m <sup>2</sup>	1 544 m <sup>2</sup>
	Rue des Irlandais	510 m <sup>2**</sup>	2 997 m <sup>2</sup>	Restructuration pour extension des surfaces aménageables et accueil des activités de la recherche	1 895 m <sup>2</sup>	2 997 m <sup>2</sup>
Site Asnières	Asnières	3 844 m <sup>2</sup>	5 045 m <sup>2*</sup>	Abandon pour désamiantage, activités implantées à Censier en 2012 puis à Poliveau à l'issue de la 1ère phase du projet	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
Autres sites parisiens	ESIT - Dauphine	1 140 m <sup>2</sup>	1 372 m <sup>2</sup>	Abandon en 2013	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
	IHEAL - Rue Saint-Guillaume	972 m <sup>2*</sup>	1 410 m <sup>2*</sup>	Maintien du site	972 m <sup>2</sup>	1 410 m <sup>2</sup>
	ILPGA - rue des Bernardins	709 m <sup>2</sup>	958 m <sup>2*</sup>	Maintien du site	709 m <sup>2</sup>	958 m <sup>2</sup>
	INHA - rue Vivienne	74 m <sup>2</sup>	108 m <sup>2*</sup>	Maintien du site	74 m <sup>2</sup>	108 m <sup>2</sup>
	Centre de la rue de Paradis	1 143 m <sup>2</sup>	1 658 m <sup>2*</sup>	Site dédié aux activités d'enseignement, réutilisation des locaux occupés par Paris 7 en 2012	3 116 m <sup>2</sup>	4 518 m <sup>2**</sup>
<b>Total</b>		<b>28 876 m<sup>2</sup></b>	<b>42 534 m<sup>2</sup></b>		<b>31 683 m<sup>2</sup></b>	<b>44 595 m<sup>2</sup></b>

Rappel objectif 2017 - première phase du projet Poliveau
Constructions neuves pour un total de 34 195m <sup>2</sup> SHON, accueil des activités de censier
abandon temporaire pour désamiantage
Regroupement de la DSIC sur le site
Abandon
Site conservé
Site conservé
Site conservé
Site conservé
Site abandonné en 2012
Site abandonné en 2013
Site conservé
Site conservé
Devenir à préciser
Abandon

Rappel objectif 2020-2021 deuxième phase du projet Poliveau
Locaux en majeure partie conservés - transfert de certaines activités vers les nouveaux bâtiments de Censier
Construction neuve après désamiantage et démolition de l'existant
Maintien des activités
Abandon
Site conservé
Abandon
Site conservé
Abandon sous condition d'obtenir des surfaces suffisantes à Poliveau
Site abandonné en 2012
Site abandonné en 2013
Abandon et relocalisation à Poliveau ou bien intégré au projet Condorcet
Abandon et relocalisation à Censier ou Poliveau
Devenir à préciser
Abandon

\* il s'agit des SU et SHON théoriques fournies par COTEBA estimées à partir de la SDO

\*\* Il s'agit uniquement des surfaces occupées, les surfaces désaffectées ne sont pas prises en compte

\*\*\* Surfaces théoriques calculées par ratio

## 4.3. Le scénario envisagé pour atteindre la cible en 2015

### 4.3.1. Les principes généraux du scénario

Le scénario envisagé prévoit les opérations suivantes :

- La libération des locaux occupés par l'ESIT à Dauphine : objectif automne 2013,
- La construction et l'achat de locaux modulaires sur le site de Censier pour accueillir provisoirement les activités d'Asnières et répondre aux besoins de l'Université en termes de locaux administratifs et locaux d'enseignement : objectif déménagement fin 2012,
- Le désamiantage, la démolition et la vente d'Asnières,
- La restructuration du site de la rue des Irlandais pour accueillir les activités liées à la recherche : objectif livraison 2014,
- La construction du bâtiment W sur l'îlot Poliveau pour accueillir à partir de 2015 l'ESIT,
- La réalisation des études préalables à l'opération Poliveau.

Ce scénario permettra donc à l'Université, d'avoir libéré en 2015 :

- Les locaux occupés à Dauphine,
- Le site d'Asnières,
- Le site de Saint Médard.

Par ailleurs, l'Université continuera d'effectuer les travaux nécessaires au maintien de son patrimoine.

### 4.3.2. Les opérations entre 2011 et 2015

#### Libération des locaux occupés par l'ESIT- objectif automne 2013

L'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT) doit quitter en 2012-2013 ses locaux situés à Dauphine.

Des solutions provisoires pour l'accueil de l'ESIT sont actuellement à l'étude.

#### Installation de locaux provisoires à Censier – objectif octobre 2012 :

Il est prévu que les locaux d'Asnières soient désamiantés puis vendus. Toutefois, l'opération de désamiantage ne pourra commencer que quand le département d'études germaniques aura quitté les lieux.

Pour permettre la libération des locaux et leur désamiantage, l'Université a engagé une opération d'installation de locaux modulaires provisoires (4 à 5 ans) sur le site de Censier.

Par ailleurs ces locaux permettront aussi de répondre aux besoins généraux de locaux de l'Université. Les locaux modulaires ne seront pas spécifiquement dédiés à une formation, mais pourront servir à toute l'Université. Il s'agit également de desserrer la pression d'utilisation qui s'exerce sur les locaux de Censier.

L'opération vise à construire deux bâtiments modulaires de type préfabriqué :

- **Le bâtiment D**

Le bâtiment principal D se placera dans la cour donnant sur la rue Santeuil. Le volume bâti permettant de répondre au programme contraint et à l'utilisation de la quasi-totalité de l'espace disponible dans la cour en fonction des contraintes urbanistiques. Le bâtiment D proposera 27 salles de classes et 2 amphithéâtres et une salle de pratique théâtrale. Il sera classé en ERP de catégorie 2.

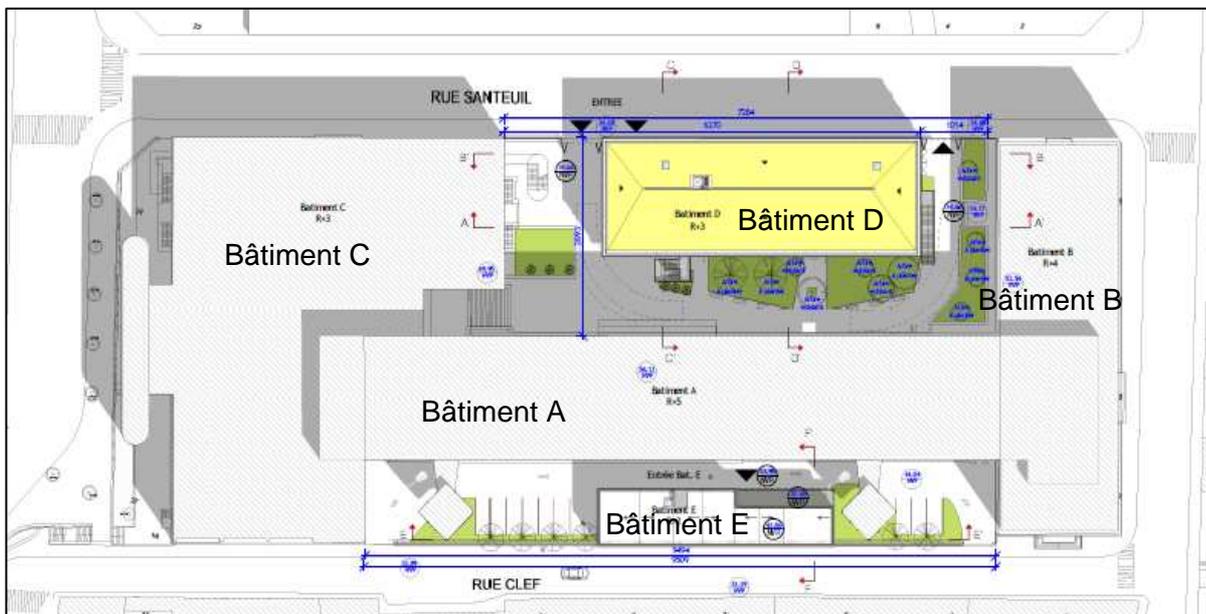
- **Le bâtiment E**

Le bâtiment E se placera dans la cour arrière sur la rue de la Clef dans une zone qui est actuellement affectée au stationnement des véhicules. Ce bâtiment sera un bâtiment classé Code du Travail et accueillera uniquement des bureaux administratifs.

L'équipe des concepteurs-réalisateurs a été désignée en 2011, les travaux doivent démarrer en janvier 2012.

La réception des deux bâtiments est prévue en octobre 2012.

- En 2017, les activités seront transférées vers l'îlot Poliveau pour permettre le désamiantage et la démolition des bâtiments de Censier.



Plan masse d'implantation des bâtiments modulaires à Censier – COPREBAT



Perspective extérieure sur cour – COPREBAT

## Désamiantage, démolition et vente du site d'Asnières - horizon 2015

Les bâtiments d'Asnières pourront être libérés quand les bâtiments modulaires de Censier auront été livrés en octobre 2012.

L'opération de désamiantage sera conduite par l'EPAURIF après signature d'une convention avec l'Université.

Les éléments de planning ci-après sont provisoires et non validés :

- Signature de la convention : mi-2012 (date à arrêter définitivement),
- Etudes de maîtrise d'œuvre, y compris appel d'offres : 18 mois après la signature de la convention,
- Travaux de désamiantage et de démolition, y compris appel d'offres : 18 mois après la fin des études de maîtrise d'œuvre.

➤ L'objectif à terme est la vente du site d'Asnières.

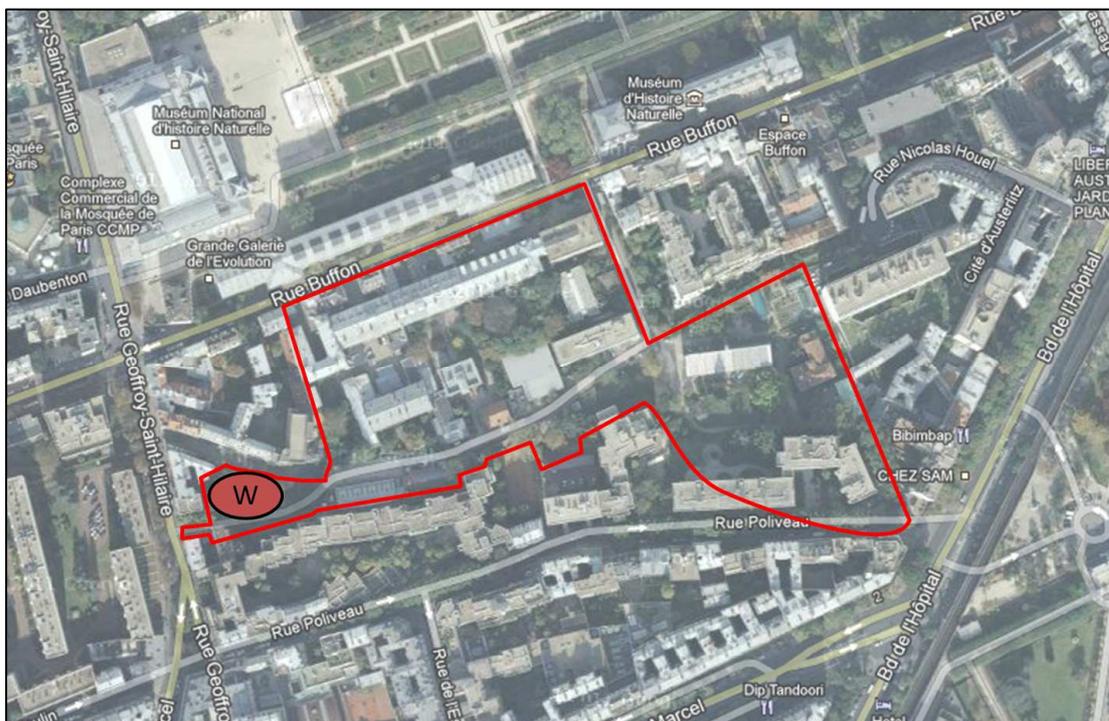
## La construction du Bâtiment W – horizon 2015

Le bâtiment W sera construit sur l'îlot Poliveau au sud-ouest du site. Il accueillera dès 2015 les activités de l'ESIT.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Les études de programmation seront réalisées par **athegram** au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.
- Les études de maîtrise d'œuvre débuteront en septembre 2012 (y compris la consultation)
- Les travaux débuteront au printemps 2014.
- La livraison du bâtiment est attendue pour le dernier trimestre 2015.

Le bâtiment W, première réalisation de l'opération Poliveau, intégrera une démarche environnementale poussée.



*Situation du bâtiment W au sein de l'îlot Poliveau*

➤ A terme, le bâtiment W restera dédié à l'ESIT.

## Rue des Irlandais – horizon rentrée 2014

L'Université a décidé d'implanter ses écoles doctorales et ses unités de recherche dans les bâtiments de la rue des Irlandais.

L'objectif de l'opération sur ce site est d'améliorer les conditions de travail des équipes et de regrouper dans un même lieu les différentes entités liées à la recherche.

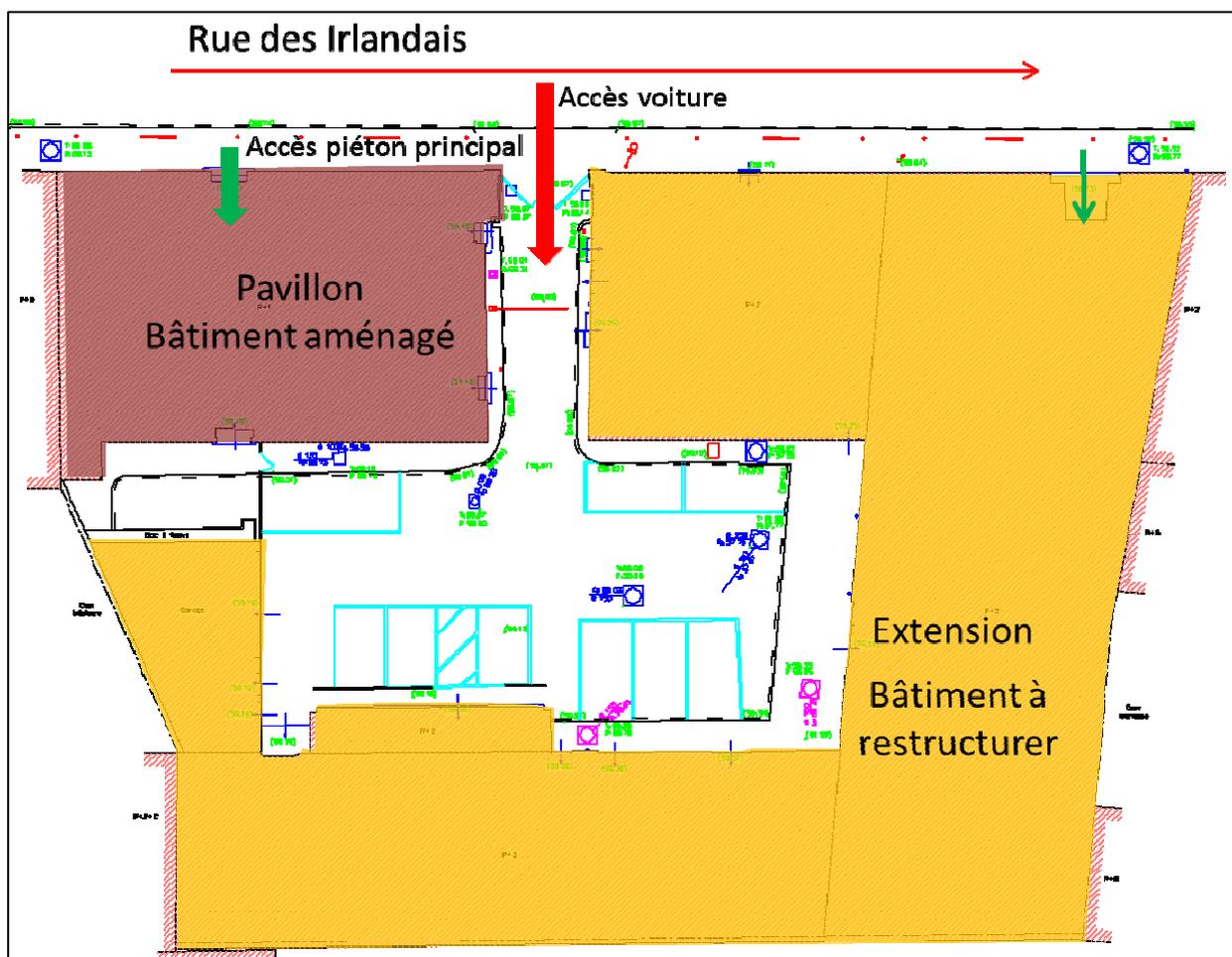
Aujourd'hui, le site est composé d'un petit pavillon réaménagé en 2008 (ravalement et toitures non réalisés) et d'un bâtiment désaffecté.

Il s'agit ici d'installer les locaux des écoles doctorales et des unités de recherche dans le bâtiment désaffecté à proximité des services aujourd'hui installés dans le pavillon (service des doctorats, bureau du Conseil Scientifique, Espace Recherche).

Le cabinet François Bray Architecte, programmiste, a d'ores et déjà été désigné par l'EPAURIF pour réaliser les études de faisabilité et le programme de l'opération.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Validation du programme en février 2012,
- Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre en septembre 2012,
- Démarrage des travaux en janvier 2014,
- Livraison des ouvrages pour la rentrée 2014.



*Présentation du site de la rue des Irlandais*

Il est prévu des bureaux individuels pour les responsables, des espaces de travail pour les équipes de recherches et pour les doctorants (salle de réunion, box d'entretien) ainsi que des salles de séminaires et des plateaux techniques.

La définition des besoins, en concertation avec les utilisateurs, a pris en compte le caractère provisoire de cette opération, les besoins ont été adaptés et optimisés dans un souci de rationalisation des surfaces.

- Cette solution est provisoire dans l'attente de la mise en place du schéma directeur à horizon 2020, le site doit alors être abandonné sous la condition que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 obtienne suffisamment de surface à Poliveau.

### **Préparation et réalisation des études préalables à l'opération Poliveau – horizon 2015**

2011-2015 est une période clé pour la réalisation du projet Poliveau. En effet, pendant cette période sera réalisé l'ensemble des études et opérations préalables, et notamment :

- Les opérations de démolition,
- Les études de programmation et études de maîtrise d'œuvre des ensembles Z et C-H,
- La demande de l'ensemble des autorisations administratives.

Les travaux des ensembles Z et C-H débuteront en 2015. Comme indiqué précédemment, les livraisons sont envisagées progressivement à partir de 2016.

### **Recherche de surfaces complémentaires pour la phase provisoire**

En complément des bâtiments prévus à Poliveau à l'issue de la phase provisoire et des surfaces complémentaires liées au projet de la Rue des Irlandais, il convient de prévoir pour la période 2017 -2021 des locaux tampons supplémentaires à hauteur d'environ 3 000m<sup>2</sup> selon les besoins identifiés.

Cette location ou ces locations (à trouver à proximité de Poliveau) permettront d'offrir de bonnes conditions de fonctionnement à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pendant la durée de cette phase. Ces locaux constitueront un facilitateur pour la réalisation du projet Poliveau et le désamiantage, la démolition et la reconstruction sur le site de Censier.

La recherche de ces surfaces doit être anticipée afin de permettre le bon déroulement des opérations.

### **4.3.3. Maintenance du patrimoine existant**

#### **La problématique de Censier**

A la suite de la réorganisation des composantes de formation, l'Université a mis en place un schéma de réaménagement du site de Censier qui a permis de :

- Positionner les services des futures UFR et départements dans des locaux communs pour créer des synergies et une collectivité de travail,
- Regrouper les responsables administratifs de composantes et les secrétaires pédagogiques encadrants.

Cette réorganisation a donné lieu à plusieurs déménagements au sein de Censier courant 2010-2011 permettant d'améliorer le fonctionnement des bâtiments et la lisibilité des entités pour le personnel et les étudiants.

Bien que voués à la démolition, les bâtiments de Censier jusqu'en 2015 nécessitent de nombreux travaux pour répondre aux demandes de la réglementation et garantir la sécurité de ces occupants. Face à ce constat, l'Université a engagé un programme de travaux pour la période 2011 et 2015, qui prend bien entendu en compte le devenir final de ce site. Ce programme de travaux est très réduit par rapport aux besoins réels des bâtiments de Censier, en effet l'Université est confrontée à la difficulté d'intervenir dans un site occupé avec présence d'amiante.

#### **Travaux d'accessibilité :**

Conformément à la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, tous les bâtiments classés ERP doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap en 2015.

Pour le site de Censier, un diagnostic a été produit afin de recenser l'ensemble des non-conformités vis-à-vis de la réglementation. Les bâtiments étant voués à la démolition, il n'a pas paru opportun de réaliser l'ensemble des travaux demandés par la réglementation. Cependant un programme de travaux a minima a été élaboré de manière à améliorer la situation tout en limitant les dépenses. Par ailleurs l'Université dispose d'un service « mission handicap » qui permet d'accompagner les étudiants en situation de handicap.

#### **Travaux de mise en sécurité :**

Divers travaux de mise en sécurité sont nécessaires sur le site de Censier et seront réalisés avant 2015 :

- Remplacement de la centrale de sécurité incendie (SSI),
- Travaux sur les installations électriques,
- Travaux demandés par la commission de sécurité.

#### **Travaux Clos-couvert et lots techniques :**

Concernant le clos-couvert et les lots techniques, des interventions préventives et curatives sont nécessaires sur le site de Censier de manière à limiter les dégradations dans les bâtiments et les accidents de personne. Il est donc prévu des reprises de l'étanchéité et des travaux sur les menuiseries extérieures.

Par ailleurs, il est prévu en 2012 le remplacement et la mise aux normes des deux ascenseurs, ainsi que la mise en conformité du monte-charge.

**Contrôle de l’amiante**

La présence d’amiante dans les bâtiments de Censier implique :

- Des campagnes régulières de mesures atmosphériques, tenant compte du décret du 3 juin 2011 et des deux arrêtés du 19 août 2011,
- Un contrôle des mesures conservatoires,
- Une remise en état des mesures conservatoires (selon besoins),
- Un surcoût régulier pour tous les travaux entrepris.

**Synthèse des dépenses prévisionnelles à Censier**

<i>Ascenseurs</i>	430 000 €
<i>SSI</i>	500 000 €
<i>Divers travaux demandés par la commission de sécurité</i>	370 000 €
<i>Etanchéité</i>	200 000 €
<i>Contrôle de l’amiante (pour 50 salles)</i>	2 000 000 €
<i>Fenêtres (200)</i>	1 000 000 €
<i>Mise aux normes accessibilité demandées pour 2015</i>	747 500 €
<i>Réhabilitation du logement de fonction du 5ème étage</i>	200 000 €
<i>Contrôles techniques et révisions</i>	600 000 €
<b>Total coûts de maintenance et de mise en sécurité du bâtiment de Censier (sur 6 ans)</b>	<b>5 447 500 €</b>

- ➔ Il est important d’avoir conscience que tout retard dans la mise en œuvre du projet Poliveau entraîne des dépenses importantes pour le site de Censier.
- La libération du site de Censier pour désamiantage, démolition, reconstruction pourra être effective quand les bâtiments prévus en première phase du projet Poliveau seront livrés, horizon 2017.

## La Sorbonne

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 n'assure pas la gestion de ces bâtiments appartenant à la Ville de Paris. La mise en sécurité des locaux de la Sorbonne, conduite par le Rectorat de l'Académie de Paris et la Ville de Paris, va avoir de nombreuses conséquences sur les locaux. Les travaux modifieront les surfaces disponibles (perte de surfaces- notamment un logement de fonction pour Paris 3) et les conditions d'exploitation des locaux.

Une étude réalisée en 2008 par le Rectorat proposait en complément des travaux de mise en sécurité, un redéploiement des activités permettant de compenser la perte des surfaces et de garantir le maintien des activités des Universités en Sorbonne. Cette étude était menée dans une optique d'efficacité et de rationalisation de l'occupation des locaux. L'étude proposait ainsi pour l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 environ 10% de surfaces supplémentaires. Depuis le départ de l'ancien Recteur de l'Académie de Paris, le projet semble pour l'heure avoir été mis en réserve.

- A terme, l'Université Paris 3 souhaite conserver ce site.

## Bièvre – 1 à 5 rue de Censier (5<sup>ème</sup> arrondissement)

D'ici 2015, Il est prévu la mise en conformité du 5<sup>ème</sup> étage (travaux d'extraction, de ventilation, et d'isolement coupe-feu) de manière à répondre aux réglementations en vigueur. Par ailleurs, il est envisagé la réhabilitation des salles de travail et de la bibliothèque.

Dans le cadre de l'opération de la rue des Irlandais, les écoles doctorales libéreront une partie des locaux, le 3<sup>ème</sup> étage essentiellement.

- A terme, il est envisagé que les trois niveaux occupés par l'Université soient dédiés à la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication (DSIC).

## La boutique PSN - 8 rue de la Sorbonne (5<sup>ème</sup> arrondissement)

A horizon 2015 l'activité est conservée rue de la Sorbonne. La boutique appartient à un bailleur privé, l'Université continuera d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance à la charge du locataire.

Les activités des PSN pourront évoluer notamment vis-à-vis de leur intégration au PRES.

- A terme, il est prévu d'abandonner ce site.

## Institut du Monde Anglophone – 5 Rue de l'Ecole de Médecine

Les bâtiments de la rue de l'Ecole de Médecine accueillent aujourd'hui l'Institut du Monde Anglophone. Il s'agit de salles d'enseignement banalisées, de deux amphithéâtres, d'une bibliothèque, et de locaux administratifs.

Il n'est pas prévu de modification de l'occupation de ce site d'ici 2015.

Le bâtiment, classé monument historique, pose des problèmes de sécurité incendie. Des travaux de maintenance et d'entretien sont prévus. La mise aux normes est rendue très complexe par le statut de monument historique. Le bâtiment n'étant guère adapté à la réception du public, dans le cadre du scénario à long terme (2020), il semble plus opportun de destiner les locaux à une activité de type code du travail. L'Université s'oriente donc ici vers une modification de l'activité permettant d'adapter l'usage au bâtiment plutôt que l'inverse.

Dans l'attente, certains travaux demandés par la commission de sécurité seront réalisés :

- Travaux de mise en conformité électrique,
- Travaux de prises de mesures conservatoires contre l'amiante 2012,
- Travaux de protection contre l'incendie, portes coupe-feu installées 2012 et suivants.

Les travaux d'accessibilité handicapés sont pour l'instant difficilement envisageables, une demande de dérogation est nécessaire.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation seront entrepris en 2012 : salle des enseignants.

- A terme, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 souhaite conserver ce site.

### **Rue de Paradis** - 26/28 rue de Paradis (10<sup>ème</sup> arrondissement)

Les locaux de la rue de Paradis sont loués par l'Université et partagés par le biais d'une convention avec l'Université Paris 7, qui prévoit de quitter ce site en 2012.

L'Université envisage donc dans un premier temps de récupérer les locaux libérés pour répondre à la demande forte en locaux d'enseignement. Il convient de rappeler que la pression sur les locaux d'enseignement sera accentuée par la libération d'Asnières et la libération des locaux occupés à Dauphine par l'ESIT.

Il est important de rappeler la mauvaise qualité des espaces du centre de la rue de Paradis, les salles de cours ne disposent d'aucune source d'éclairage naturel, les locaux sont sombres et relativement bruyants.

Ainsi, au regard de la faible qualité de ces espaces, l'Université souhaite que ces locaux ne soient pas utilisés de manière permanente par les mêmes utilisateurs (étudiants ou professeurs). Le site ne sera donc pas dédié à un département ou à une formation spécifique, mais sera mutualisé.

En termes d'investissement, l'Université continuera d'effectuer les travaux d'entretien et de maintenance à la charge du locataire.

- Le site de la rue de Paradis sera libéré à l'issue de la première phase de l'opération Poliveau (horizon 2017).

### **IHEAL**- 28 rue Saint-Guillaume (7<sup>ème</sup> arrondissement)

La gestion du bâtiment est assurée par l'Université Paris 2 et l'Université Paris 3; chacune assumant les frais proportionnellement à la surface occupée.

En 2011 et 2012, il est prévu des travaux notamment de mise en sécurité : ravalement d'une façade instable côté jardin, mise aux normes des ascenseurs vétustes. L'Université participera également aux dépenses d'entretien courant des locaux : peintures, sols, électricité....

Concernant la future implantation de l'IHEAL à terme, deux scénarios sont à l'étude. L'Institut peut soit rejoindre le site de Poliveau soit être intégré au projet « Condorcet ». Le campus universitaire Condorcet-Paris-Aubervilliers verra le jour à l'horizon 2016-2017 sur la Plaine-Porte de la Chapelle. Ce pôle d'excellence en sciences de l'Homme accueillera près de 12 000 étudiants sur environ 172 000 m<sup>2</sup> (138 000m<sup>2</sup> sur le site d'Aubervilliers et 34 000m<sup>2</sup> sur le site de la Chapelle).

- A terme, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a prévu de quitter le site.

### **ILPGA**- 19 rue des Bernardins (5<sup>ème</sup> arrondissement)

Propriété de la Ville de Paris, l'Université participe uniquement aux dépenses d'entretien courant des locaux : peintures, sols, électricité....

A noter que les locaux accueillent également des équipements techniques liés aux besoins des activités (notamment une chambre sourde). Il convient de rappeler que le Labex *Empirical Foundations of Linguistics* (EFL) est accueilli au sein de ce bâtiment.

- A terme, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a prévu de quitter le site.

## **INHA – 2 rue Vivienne (2<sup>ème</sup> arrondissement)**

L'Université assume les charges courantes, mais n'assume pas la gestion de ce bâtiment.

- A terme, le devenir de ce site reste à préciser

## **Le parc de logements de fonction**

L'Université dispose actuellement de quatre logements de fonction à Censier (dont deux vacants), deux logements de fonction en Sorbonne et un logement de fonction à Asnières, soit au total sept logements de fonction. Les logements de fonction des bibliothèques interuniversitaires (Sainte Barbe et Sainte Geneviève) ne sont ici pas pris en compte.

Les logements sont occupés par des cadres, des gardiens, ou des techniciens de maintenance qui doivent assurer des astreintes.

**A Censier**, le programme de travaux prévoit à très court terme :

- la réhabilitation d'un logement aujourd'hui inexploitable,
- la transformation d'un des logements du rez-de-chaussée en bureau administratif pour la sous-direction de la communication.

Par ailleurs, le 2<sup>ème</sup> logement aujourd'hui inoccupé doit être rafraîchi pour être occupé début 2012. A court terme, sur le site de Censier, il y aurait donc trois logements et tous seraient occupés.

**A Asnières**, le logement sera supprimé quand les locaux seront vidés de leurs activités.

**A la Sorbonne**, les travaux de mise en sécurité réalisés par le Rectorat impliquent la suppression d'un des deux logements de Paris 3. Ce logement ne sera pas remplacé.

En 2015, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 disposera donc de quatre logements (trois à Censier et un à la Sorbonne).

- A noter qu'à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase du projet Poliveau, le parc de logements de l'université évoluera à la baisse, elle disposera de deux logements de fonction (un à Poliveau et un à la Sorbonne).

## **Les bibliothèques**

### **Bibliothèque Sainte Geneviève**

L'Université Paris 3 s'est engagée à libérer aussi rapidement que possible les locaux qu'occupent les services administratifs de la bibliothèque interuniversitaire Sainte Geneviève, au 8, place du Panthéon. Il était envisagé d'installer ces services administratifs sur le « site des Irlandais » situé au 4 rue des Irlandais dans le Vème arrondissement, néanmoins. Cette solution apparaît néanmoins peu satisfaisante si l'hypothèse de la restitution du site des Irlandais à l'Etat devait se confirmer.

### **Bibliothèque Sainte Barbe**

La Bibliothèque inter-universitaire Sainte-Barbe a connu un succès retentissant depuis son ouverture au public en mars 2009, puisque le chiffre de 26000 inscrits a été atteint à la rentrée 2011-2012. En outre, le site Sainte-Barbe, d'une surface de 13000m<sup>2</sup> environ, accueille depuis mai 2010, sur près de 4000m<sup>2</sup>, la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne pendant les travaux de mise en sécurité. Ce partage des lieux fait peser sur les équipes de la BIU Sainte-Barbe, déjà fort limitées, une charge de travail supplémentaire,

puisque'il a fallu mutualiser un certain nombre de procédures, notamment concernant l'accès au site. Les frais de maintenance de la bibliothèque Sainte-Barbe, supportés par l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, s'en trouvent également accrus.

La contribution nette de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 au fonctionnement des deux BIU s'élèvera en 2012 à plus de 950 000 € (hors dotation ministérielle). Cela équivaut à une augmentation de plus de 520 000 € par rapport aux dotations de l'année précédente. Si l'université s'est engagée, lors du vote de son budget survenu à l'occasion du CA du 16 décembre 2011, à supporter tout ou partie des frais de maintenance des deux établissements, la parution du décret du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur, appelle une révision des statuts des deux institutions, et partant des conventions constitutives, de façon à accroître la participation financière des établissements co-contractants.

#### **4.3.4. La démarche de qualité environnementale**

Pour l'ensemble de ses projets immobiliers, en cours ou à venir, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 s'engage dans une démarche environnementale de qualité.

Les opérations de construction et de rénovation prennent toutes en compte les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Pour la construction des bâtiments modulaires à Censier, une démarche HQE a été mise en place. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Choix intégré des procédés et produits de construction : les constructions modulaires seront peu énergétivores, leur fabrication fait appel pour l'essentiel à des ressources renouvelables et dont le recyclage est dès à présent effectif, les bâtiments sont réutilisables,
- Chantier à faibles nuisances : les travaux ayant lieu en site occupé, il est mis en place une démarche afin de limiter les impacts des travaux sur l'environnement et limiter les nuisances,
- Confort acoustique : l'acoustique sera traitée en fonction de la destination des locaux, dès la conception des modules,
- Gestion des énergies : le projet sera raccordé au réseau de chauffage urbain de la Ville de Paris,
- Gestion de l'eau : les eaux pluviales seront gérées de manière très performante.
- Insertion dans le site : la mise en place d'une toiture végétalisée permettra d'améliorer l'insertion des bâtiments sur le site, et ce malgré l'abattage de certains arbres.

Le schéma directeur et les études de programmation de la tranche provisoire de Poliveau prennent également en compte la démarche de qualité environnementale. Un groupe de travail a été monté. Il regroupe du personnel de l'Université, de l'EPAURIF et le responsable qualité environnemental de l'équipe de programmation. Le futur bâtiment W, implanté à Poliveau, sera un projet moteur dans cette démarche.

### **4.3.5.L'accessibilité aux personnes en situation de handicap**

La loi du 11 février 2005, définit le handicap de la manière suivante : « *Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé handicapant* » (article 2).

Cette loi stipule que « la chaîne de déplacement doit permettre aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des aménagements et des espaces publics, des transports et leur inter-modalité » (article 45).

Accessible signifie que, quelles que soient les difficultés auxquelles la personne est confrontée, elle puisse accéder, circuler et utiliser les différents services sans recourir à l'aide d'un tiers.

Avant le 1er janvier 2015 : les ERP existants devront être adaptés ou aménagés afin que les personnes handicapées puissent y accéder et bénéficier des prestations offertes dans des conditions adéquates.

Les différentes opérations et programme de travaux prévus par l'Université Paris 3 permettront de répondre en partie à cette réglementation :

- Réhabilitation des bâtiments Rue des Irlandais,
- Travaux d'accessibilité à Censier,
- Les locaux modulaires classés ERP à Censier seront accessibles aux personnes handicapées,

Par ailleurs, l'ensemble des constructions neuves sur le site de Poliveau prendront en compte la réglementation pour garantir les meilleures conditions d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

## 5. BUDGET PREVISIONNEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES

### 5.1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses récapitulées ci-dessous ont été calculées sur la base des estimations de l'EPAURIF réactualisées décembre 2011 (cf. tableau joint au SPSI «*Coût Poliveau – Estimation EPAURIF 141211*»).

L'estimation impute le C1/C3 au MNHN, avec une cote part d'amortissement à Paris 3 (5 ans sur 30, soit 5 M€ P3 et 25 M€ MNHN).

Les dépenses relatives à la réhabilitation de la rue des Irlandais ont été réactualisées dans la «*Convention entre Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France pour la réhabilitation du site des Irlandais*» approuvée au CA de l'EPAURIF du 3 novembre 2011.

*Ces chiffres dépendent évidemment des hypothèses retenues pour les indices.*

	<b>Dépenses (estimation EPAURIF 2011)</b>	
<b>Programmation et études diverses</b>		<b>3,2</b>
<b>Transferts / démolitions sur l'îlot Poliveau</b>		<b>2,6</b>
<b>Constructions sur l'îlot Poliveau</b>		<b>107,2</b>
Bât. Z1/Z2 + H	74,4	
Part d'amortissement du C1/C3	4,2	
Bât. W	7,2	
Préfabriqué G (1)	0,9	
Reprise 56 + Z3	3,0	
Reprise Z1/Z2	17,5	
<b>Transferts / démolition / désamiantage de Censier</b>		<b>26,9</b>
Désamiantage/démolition de Censier	20,4	
Transferts vers Poliveau	2,9	
Transferts retour Censier et redéploiements sur Poliveau (Z1/Z2)	3,7	
<b>Reconstruction du site Censier</b>		<b>90,8</b>
<b>Réhabilitation rue des Irlandais</b> <i>(Budget réactualisé convention validée au CA de l'Epaurif - novembre 2011)</i>		<b>5,5</b>
<b>Location de locaux tiroirs</b>		<b>7,2</b>
<b>Démolition / désamiantage Asnières</b>		<b>5,5</b>
<b>CP Paris 3</b>		<b>248,9</b>

## 5.2. Les ressources envisagées

	<b>Ressources</b>
<b>Intérêts intermédiaires ANR Plan Campus</b> ( <i>CA Epaurif - 7 avril 2011</i> )	<b>2,90</b>
<b>Crédits CPER 2007-2013</b> " <i>Paris 3 - Désamiantage, démolition et reconstruction de Censier</i> " - <b>Etudes ATHEGRAM</b>	<b>0,25</b>
<b>Crédits CPER 2007-2013</b> " <i>Paris 3 - Désamiantage, démolition et reconstruction de Censier</i> "	
Etat	<b>51,0</b>
Conseil régional	<b>20,0</b>
<b>Autres financements collectivités territoriales</b>	
Mairie de Paris	<b>3,0</b>
Convention PRES / CRIF ( <i>en cours de validation</i> )	<b>2,0</b>
<b>Fonds de réserve Paris 3</b>	<b>5,5</b>
<b>Fonds de réserve Paris 3</b>	<b>6,3</b>
<b>Intérêts intermédiaires ANR Plan Campus</b> ( <i>CA Epaurif - novembre 2011</i> )	<b>5,5</b>
<b>Produit de la vente d'Asnières</b> (estimations moyenne 2006)	<b>11,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>107,5</b>

## 6. SYNTHÈSE DES PROJETS

---

En 2015 l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 aura donc engagé et réalisé des opérations importantes sur son patrimoine :

- La construction de locaux modulaires sur le site de Censier,
- Le désamiantage et la démolition d'Asnières,
- La réhabilitation du site de la rue des Irlandais,
- La construction du bâtiment W sur l'îlot Poliveau,
- La réalisation des études préalables à l'opération Poliveau.

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, aura donc libéré en 2015 :

- Les locaux occupés à Dauphine,
- Le site d'Asnières,
- Le site de Saint Médard.

Les opérations réalisées d'ici 2015 auront permis à l'Université :

- De passer d'une surface utile d'environ 29 300m<sup>2</sup> à environ 32 000m<sup>2</sup>,
- D'amorcer le recentrage de ces activités.

## 7. LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SPSI

---

### 7.1. Objectifs à terme

L'objectif est l'édification d'un campus universitaire de nouvelle génération, ouvert sur la ville et son environnement, qui deviendra pour l'Etat, la Ville et la Région un puissant instrument d'aménagement du territoire. Aujourd'hui le lien étroit entre l'enseignement supérieur et l'économie confère à l'université française une responsabilité croissante en matière de cohésion sociale et de prospérité, à travers l'accès à l'éducation, la recherche, l'emploi et la culture. Le SPSI de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 entend se mettre au diapason de cette ambition.

### 7.2. Des obstacles à lever

La Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a pris acte, par un vote de son Conseil d'administration du 8 octobre 2010 confirmé par l'approbation du Conseil d'administration de l'EPAURIF du 25 octobre 2010, **de la volonté de l'Etat d'appuyer ses ambitions immobilières légitimes**, compte tenu de la volonté de rénovation affichée au cours des dernières années, et des risques de tous ordres qui pèsent sur son développement. Le plan de rénovation de l'enseignement supérieur parisien, qui a l'ambition notamment de réduire le nombre de sites sur lesquels les universités parisiennes développent leurs activités, fait de l'opération « Censier - Poliveau » une réponse cohérente et innovante, permettant d'envisager à terme la création d'un campus adapté aux nouveaux besoins de l'établissement.

Deux sources de blocage potentielles doivent néanmoins être soulignées, la première de nature institutionnelle, la seconde d'ordre budgétaire :

- Afin d'engager les travaux dans les « meilleurs délais » et de respecter les échéances, il convient d'appeler l'attention sur **les risques liés au calendrier de la phase transitoire** (glissement progressif de la libération de Censier vers 2017). En effet, la prise en compte légitime des objectifs propres au MNHN en matière immobilière, et notamment des contraintes liées au déménagement et au relogement de ses collections, ne doit pas constituer un élément bloquant du phasage, dans la mesure où cela remettrait en cause la cinétique d'ensemble. Des analyses complémentaires sont en cours de réalisation pour étudier des scénarios alternatifs, afin d'accélérer le calendrier de cette phase (location, autour du périmètre Censier-Poliveau, de locaux tampons supplémentaires notamment qui constituerait un « facilitateur » dans la conduite d'ensemble du projet).
- Le **plan de financement global du projet n'est pas suffisamment avancé**. Le rapport de la Cour des comptes de 2011 souligne d'ailleurs que la réponse du ministère ne permet pas, à ce jour, de « s'assurer de la capacité de financement de ce nouveau projet ». Si des crédits ont été fléchés au sein du CPER (51M€ de crédits CPER Etat / 20M€ CPER Région) et dans les provisions budgétaires de l'université Sorbonne Nouvelle (~ 16M€), les perspectives pluriannuelles doivent encore être précisées et notamment répondre aux enjeux suivants :
  - Assurer la **pérennité des financements** sur la période 2011-2015 mais aussi au-delà afin de garantir la continuité des opérations ;

- Les impératifs de **santé publique étant de la responsabilité de l'Etat**, les financements externes resteront limités : la capacité d'autofinancement de l'université s'en trouvera ainsi contrainte ;
- Enfin, l'évaluation des opérations de désamiantage passées a permis d'identifier de **bonnes pratiques** qu'il convient de mettre en œuvre pour assurer un **pilotage administratif et financier le mieux à même d'optimiser l'allocation des moyens**.

## 8. ACTIONS A COURT TERME

---

Pour permettre la mise en œuvre du SPSI, les actions à réaliser à court terme sont les suivantes :

- Poser les bases du schéma directeur de l'Université,
- Rédiger le programme du bâtiment W de Poliveau,
- Poursuivre les études et démarrer les travaux d'installation des bâtiments modulaires,
- Choisir le concepteur de l'opération rue des Irlandais,
- Aboutir à un arbitrage quant à la répartition des surfaces sur l'îlot Poliveau.

## **9. FICHES BATIMENTAIRES**

---

Les fiches bâtiments ont été renseignées et sont fournies en annexe.

# 10. TABLEAUX DE SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE IMMOBILIERE



Site	Opération 2011-2015		Objectifs à atteindre en 2015					Rappel objectif 2017	Rappel objectif 2020-2021	
	Site	Opération	Mutualisation et regroupement	Rationalisation des surfaces	Optimisation économique	Réponse environnementale	Amélioration technique fonctionnelle et réglementaire			
Site Censier-Poliveau	Poliveau	Construction neuve	Oui : regroupement des activités, mutualisation de certains locaux, facilité de gestion et de maintenance	L'université Paris 3 souffre d'un déficit de surfaces et de locaux très important. L'objectif n'est donc pas une diminution des surfaces. Néanmoins l'ensemble des besoins de l'Université ont été définis dans une démarche rationnelle, sans surévaluation. (Ratios adaptés, surfaces optimisées, mutualisation de certains espaces)	Oui, optimisation des coûts d'entretien et de maintenance par une meilleure maîtrise du bâti et un regroupement des activités	Oui, mise en place d'une démarche de haute qualité environnementale	Oui, locaux neufs répondant aux demandes des réglementations en vigueur, et répondant aux besoins de l'Université	Constructions neuves pour un total de 34 195m <sup>2</sup> SHON, accueil des activités de censier	Locaux en majeure partie conservés - transfert de certaines activités vers les nouveaux bâtiments de Censier	
	Censier	1	Installation de locaux modulaires en 2012 pour accueillir les activités d'Asnières et les activités de l'ESIT	Regroupement des activités sur le site de Censier			Oui, mise en place d'une démarche de haute qualité environnementale	Abandon temporaire pour désamiantage	Construction neuve après désamiantage et démolition de l'existant	
		2	Travaux de mise en sécurité à Censier					Oui, travaux de mise aux normes a minima pour raisons de sécurité		
	Bièvre	Travaux de mise aux normes						Oui, travaux de mise aux normes et d'amélioration des locaux	Regroupement de la DSIC sur le site	Site conservé, Installation DSIC
	St Médard - rue du grill	Abandon	Oui, regroupement des activités, un site en moins		Oui, suppression du coût de location			Abandon	Abandon	
Site Sorbonne-Quartier Latin	Sorbonne	Maintien du site et de l'occupation	-					Site conservé	Site conservé	
	Boutique PSN	Maintien du site et de l'occupation jusqu'en 2020-2021	-					Site conservé	Abandon	
	Institut du Monde Anglophone - Rue de l'Ecole de Médecine	Travaux de mise aux normes	-				Oui travaux de mise aux normes, sécurité incendie	Site conservé	Site conservé	
	Maison de la Recherche- Rue des Irlandais	Restructuration pour extension des surfaces aménageables et accueil des activités de la recherche	Oui, regroupement des activités liées à la recherche	Il s'agit ici d'aménager des locaux désaffectés et inutilisés jusqu'alors. Par ailleurs, les besoins ont été définis dans une démarche rationnelle (Ratios adaptés, surfaces optimisées, mutualisation de certains espaces)	Réutilisation de locaux désaffectés, qui sans travaux ne pouvaient que se dégrader.	Oui, prise en compte de critères environnementaux dans l'opération	Oui, réponse à un besoin de locaux de l'Université, réhabilitation du bâtiment.	Site conservé	Abandon sous condition d'obtenir des surfaces suffisantes à Poliveau	
Site Asnières	Asnières	Abandon pour désamiantage, activités réimplantées à Censier puis Poliveau	Oui, un site en moins	Oui	Oui, la revente après désamiantage et démolition permettra de contribuer au financement de l'opération Poliveau	Oui	Oui, désamiantage	Site abandonné en 2012	Site abandonné en 2012	
Autres sites parisiens	ESIT - Dauphine	Abandon (sous réserve de trouver une nouvelle implantation)	Oui, un site en moins	Oui				Site abandonné en 2012 ?	Site abandonné en 2012 ?	
	IHEAL - Rue saint Guillaume	Maintien du site et de l'occupation jusqu'en 2020-2021 participation aux travaux de mise en sécurité					Oui, travaux de mise en sécurité	Site conservé	Abandon	
	ILPGA - rue des Bernardins	Maintien du site et de l'occupation jusqu'en 2020-2021						Site conservé	Abandon	
	INHA - rue Vivienne	Maintien du site et de l'occupation						Devenir à préciser	Devenir à préciser	
	Centre de la rue du Paradis	Site dédié à l'enseignement Récupération des surfaces de Paris 7 pour l'enseignement (locaux non dédiés...)						Abandon	Abandon	

# 11. GLOSSAIRE

---

**CA** : Conseil d'Administration

*Le CA détermine la politique de l'établissement.*

**CEVU** : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

*Le CEVU a deux domaines d'action privilégiés : les formations et la vie étudiante. Il a pour vocation à assurer le suivi des filières de formation existantes ; proposer la création de nouvelles formations ; définir le dispositif général d'évaluation et de contrôle des connaissances ; aider l'étudiant à réussir son cursus par des dispositifs d'accompagnement et de soutien adaptés ; piloter les travaux de l'OVE pour appréhender le public étudiants, ses difficultés et ses besoins ;...*

**CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

*Le CROUS assure le suivi et les aides aux étudiants sur les logements, la restauration, les bourses, les services culturels et les emplois temporaires.*

**CS** : Conseil Scientifique

*Le CS propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche.*

**DGS** : Direction Générale des Services / Directeur Général des Services

*Sous l'autorité de la Présidence, la DGS participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'Université et dirige les services centraux. Elle est chargée de la gestion de l'établissement dans les domaines suivants : management des ressources humaines ; enseignements, de la scolarité et des étudiants ; finances en relation avec l'agent comptable ; patrimoine ; recherche et la valorisation ; relations internationales ; système global d'information.*

**DEVU** : Direction des Etudes et de la Vie Universitaire

*Direction en cours de création.*

**DIRVED** : Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales

**DSIC** : Direction des Systèmes d'Information et de la Communication

*La DSIC a vocation à prendre en charge l'ensemble des fonctions de traitement de l'information et de communication nécessaires à la réalisation des missions de l'établissement.*

**DPIL** : Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique

*La DPIL assure la gestion du patrimoine immobilier, des travaux et de la logistique.*

**DFLE** : Didactique du Français Langue Etrangère

*Département rattaché à l'UFR Littérature, Linguistique et Didactique.*

**EA** : Equipe d'Accueil

*Il s'agit d'une unité de recherche.*

**ED** : Ecole Doctorale

*Dans le cadre de la formation doctorale les écoles doctorales sont des composantes qui rassemblent les unités de recherche de l'université. Elles ont pour mission d'organiser la formation doctorale.*

**EPAURIF** : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France

*L'EPAURIF a été créé le 1er septembre 2010 (décret 2010-965) afin de faciliter la mise en œuvre du plan de rénovation de l'immobilier universitaire parisien. Créé à partir de l'Etablissement Public du Campus de Jussieu (EPCJ) ou EPA Jussieu, il continue à assurer la réhabilitation du campus de Jussieu.*

**EPSCP** : Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

*Les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur français peuvent avoir plusieurs statuts. Celui d'EPSCP est donné à certains d'entre eux. Les universités et une cinquantaine d'autres établissements (principalement des grosses écoles d'ingénieurs) ont ce statut. Ils bénéficient d'une autonomie importante par rapport à d'autres établissements publics.*

**ESIT** : Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs

*Fondée en 1957, année de la naissance de l'Europe, l'ESIT forme des interprètes de conférence, des traducteurs spécialisés, des interprètes en langue des signes française, et des chercheurs.*

**HQE** : Haute Qualité Environnementale

*La HQE des bâtiments est un concept apparu au début des années 1990 et qui s'est depuis largement développé. Elle est aujourd'hui au centre d'un mouvement important qui concerne l'ensemble du monde du bâtiment.*

*Il ne s'agit pas d'une réglementation ni d'un label, mais d'une démarche volontaire de management de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiments. Elle peut être certifiée et être étendue à d'autres objets, l'aménagement de zone par exemple. On parle aussi plus largement de "Qualité environnementale du cadre bâti" (QECB).*

**IGEAENR** : Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

**IHEAL** : Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine

*L'IHEAL est un centre pluridisciplinaire spécialisé dans la formation et les études sur l'Amérique latine en sciences humaines et sociales. Il est rattaché à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.*

**ILPGA** : Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées

*Département rattaché à l'UFR Littérature, Linguistique, Didactique*

**LEA** : Langues Etrangères Appliquées

*Département rattaché à l'UFR Langues, Littératures, Cultures et Sociétés Etrangères.*

**LGC** : Littérature Générale et Comparée

*Département rattaché à l'UFR Langues, Littérature, Linguistique et Didactique.*

**LLCSE** : Langues, Littératures, Cultures et Sociétés Etrangères

*Dénomination de l'une des 3 UFR de l'université Paris 3.*

**LLD** : Littérature, Linguistique et Didactique

*Dénomination de l'une des 3 UFR de l'université Paris 3.*

**LLFL** : Littérature et Linguistique Française et Latine

*Département rattaché à l'UFR Langues, Littérature, Linguistique et Didactique.*

**LMD** : Licence – Master – Doctorat

*Ce sont les 3 grades sur lesquels est fondée l'architecture de l'enseignement supérieur français, adaptée aux standards européens.*

**Loi LRU** : Loi Liberté et Responsabilités des Universités

*La loi LRU, du 10 août 2007, prévoit principalement que, d'ici 2013, toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaire (article 50) et de gestion de leurs ressources humaines et qu'elles puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Elle s'inscrit dans une série de mesures visant à revaloriser certaines universités françaises.*

**MNHN** : Museum National d'Histoire Naturelle

**MOA** : Maîtrise d'Ouvrage

*Il s'agit de l'entité porteuse du besoin, définissant l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Le résultat attendu du projet est la réalisation d'un produit, appelé ouvrage.*

**MOE** : Maîtrise d'œuvre

*La MOE est l'entité retenue par la MOA pour réaliser l'ouvrage, dans les conditions de délais, de qualité et de coût fixées par cette dernière conformément à un contrat. La maîtrise d'œuvre est donc responsable des choix techniques inhérents à la réalisation de l'ouvrage conformément aux exigences de la MOA.*

**PRES** : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

*Les PRES permettent aux universités, grandes écoles et organismes de recherche, de mettre en cohérence leurs différents dispositifs, de mutualiser leurs activités et leurs moyens. Leur objectif est de proposer une offre de recherche et de formation plus cohérente, plus lisible et mieux adaptée aux besoins des territoires. Ils ont été créés en 2006 par la loi d'orientation de programme et de recherche.*

*L'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 est membre fondateur du PRES Sorbonne Paris Cité, premier PRES à voir le jour à Paris, et créé par décret du 10 février 2010.*

**PSN** : Presses Sorbonne Nouvelle

*Les PSN éditent et diffusent les travaux des équipes de recherche de l'université, de colloques internationaux organisés par ces équipes, avec le soutien du Conseil scientifique de l'université.*

**RCE** : Responsabilités aux Compétences Elargies (dans le cadre de la loi LRU)

*Au sens que leur donne la loi LRU, les RCE sont les mesures qui découlent de ses articles 18 et 19. En substance, il s'agit des évolutions suivantes : transfert de la responsabilité de la paie des personnels titulaires sous réserve de plafonds de gestion, impliquant une nouvelle dimension dans la gestion des emplois et de la masse salariale ; accroissement de la compétence des instances dirigeantes de l'établissement en matière de gestion des personnels, notamment en matière de répartition des obligations de service et de rémunérations ; renouveau du cadre budgétaire et financier applicable aux EPSCP, lequel découle de la refonte du décret du 14 janvier 1994, remplacé par le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 ; certification des comptes par un commissaire aux comptes ; mise en place d'instruments d'audit interne et de pilotage financier.*

**RIdF** : Région Ile-de-France

**RT : Réglementation Thermique**

*La RT française a pour but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage. Elle est définie actuellement par la réglementation thermique 2005 (RT 2005), qui a succédé à la réglementation thermique 2000 (RT 2000).*

*La réglementation thermique 2012 (RT 2012), a été publiée le 27 octobre 2010, avec application le 28 octobre 2011 pour les bâtiments publics, les bâtiments tertiaires et les bâtiments en zone ANRU. La généralisation aux autres bâtiments neufs aura lieu le 1er janvier 2013.*

**SCD : Service Commun de Documentation**

*Le SCD de l'Université Paris 3 regroupe les bibliothèques universitaires (bibliothèque centrale ; bibliothèque d'Allemand ; bibliothèque du Monde Anglophone ; Bibliothèque des Etudes italiennes et roumaines ; Bibliothèque Orient - Monde arabe ; Bibliothèque de Littérature générale et comparée ; Bibliothèque des Etudes portugaises ; Bibliothèque de Linguistique africaine ; Bibliothèque du Centre Interuniversitaire d'Etudes Hongroises) et les bibliothèques associées (Bibliothèque des Etudes théâtrales - Gaston Baty ; Bibliothèque Pierre Monbeig (IHEAL-CREDAL) ; Bibliothèque des Etudes iraniennes - James Darmesteter ; Bibliothèque de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs ; Centre de documentation de l'UFR de Littérature et de linguistique françaises et latines).*

**SDO : Surface Dans Œuvre**

*Surface mesurée à l'intérieur des murs, y compris les surfaces occupées par les gaines et les cloisons. Il s'agit donc de la surface utile à laquelle on rajoute les surfaces de circulations et de locaux techniques. En évaluation théorique, elle s'obtient par multiplication de la SU par un coefficient de circulations (internes et générales) et l'ajout des surfaces de locaux techniques.*

*La SDO comprend : toutes les surfaces de la SU ; les cloisons fixes ; les niveaux intermédiaires ; les circulations verticales (uniquement les niveaux servant d'emprise) ; les locaux techniques en combles et sous-sol ; les locaux techniques en étage courant ; les circulations horizontales.*

**SHO : Surface Hors Œuvre**

*La SHON étant une surface réglementée, calculée sur la base d'un projet architectural, le programmiste considère qu'en phase pré-opérationnelle, faute de l'existence de ce dernier, il ne peut qu'établir des hypothèses quant à la SHON à venir. D'où l'utilisation du terme SHO, pour éviter toute confusion entre l'évaluation « a priori » de la SHON et ce qu'elle sera effectivement dans le projet architectural.*

**SHON : Surface Hors Œuvre Nette**

*La SHON correspond à la surface hors œuvre brute, déduction faite des superficies de plancher hors œuvre dont la hauteur est inférieure à 1,80 m, non closes au rez-de-chaussée ou aménagées pour le stationnement des véhicules, des locaux techniques (en comble et sous-sol), des combles non accessibles du fait de la fragilité du plancher ou de l'encombrement de la charpente, des caves individuelles en sous-sol sans ouverture sur l'extérieur, des toitures terrasses, balcons et loggias, des bâtiments affectés aux récoltes, animaux ou matériel agricole ainsi que des serres de production.*

**SU : Surface Utile**

*Surface d'un local, mesurée à l'intérieur des murs ou cloisons et correspondant à une hauteur habitable supérieure à 1,80 m. La SU comprend : les cloisons mobiles ; les vérandas ; les sanitaires ; les halls d'entrée ; les bureaux/salles de réunion, cafétéria....*

**SRU 97 : Référentiel des Constructions Universitaires, septembre 1997****UFR : Unité de Formation et de Recherche**

*En France, une UFR est un type de composante d'une université créée par la loi Savary de 1984. Elle associe des départements de formation et des laboratoires de recherche. « Elles correspondent à un projet éducatif et à un programme de recherche mis en œuvre par des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs relevant d'une ou de plusieurs disciplines fondamentales. »*

**UMR : Unité Mixte de Recherche**

*Une UMR, en France, est une entité administrative créée par la signature d'un contrat d'association d'un ou de plusieurs laboratoires de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur (notamment d'université) ou d'un organisme de recherche avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).*

**UP3 : Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3**

**VP : Vice-Présidence / Vice-Président(e)**

*L'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 compte 8 VP : VP du CA ; VP du CS ; VP du CEVU ; VP délégué aux Relations Internationales ; VP étudiant ; VP chargé de la politique des personnels ; VP chargé des Systèmes d'Information et de la Communication ; VP chargé des Finances.*